



JUIN 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE

Sommaire

ÉDITO	page.4	3. Des offres performantes sur toute la chaîne de valeur	page.22	4. Une entreprise intégrée dans son écosystème	page.38	5. Une gouvernance garante d'une vision de long terme	page.54
Les racines de l'avenir Notre raison d'être	page.6	3.1 Un marché du bois qui se maintient	page.24	4.1 Notre stratégie RSE	page.40	5.1 Nos actionnaires	page.55
1. La Société Forestière en bref	page.6	3.2 Des activités de gestion forestière qui préservent un bon niveau de performance	page.24	4.2 La Société Forestière : une communauté de passionnés	page.42	5.2 Le Conseil d'administration	page.56
1.1 Carte d'identité	page.8	3.3 Premier gestionnaire Privé en France	page.26	4.3 L'arbre et la forêt, un territoire d'innovation	page.44	5.3 Le Comité de Direction	page.58
1.2 Notre histoire	page.10	3.4 Une année dense et fructueuse pour le GFI Symbiose	page.30	4.4 Comprendre les attentes de nos parties prenantes	page.46		
1.3 Notre modèle d'affaire	page.12	3.5 Des missions de conseil pour végétaliser les territoires	page.32	4.5 Une culture de la satisfaction clients	page.48		
1.4 L'actualité des agences	page.14	3.6 Une nouvelle année record pour les transactions forestières	page.34	4.6 Mesurer et réduire nos émissions de carbone	page.50		
2. Vision 2030	page.16	3.7 Une performance financière portée par toutes les activités	page.36	4.7 Résultats extra-financiers	page.52		
2.1 Bilan du plan stratégique 2021-2025	page.17						
2.2 Un nouveau plan stratégique	page.18						
2.3 Les objectifs du plan stratégique	page.20						
2.4 3 lignes métiers au service de 3 catégories de clients	page.20						





ÉDITO

*Passion
Engagement
Conviction*

Ce plan stratégique a également permis de faire profondément évoluer la Société Forestière

C'est une nouvelle page du développement de la Société Forestière qui s'ouvre en 2025 après l'adoption par son Conseil d'administration, le 17 décembre 2024, de son nouveau plan stratégique 2025-2030.

Un plan stratégique qui s'appuie sur notre double identité, notre double expertise, forestière et financière, pour renforcer notre position, unique sur le marché, d'acteur global.

Un plan stratégique qui redéfinit la Société Forestière autour de 3 grandes lignes métiers : la Gestion forestière au service des propriétaires, l'Asset management au service des investisseurs et le Conseil pour l'accompagnement des acteurs publics et privés.

Un plan stratégique qui s'appuie sur notre double identité, notre double expertise, forestière et financière

Un plan stratégique qui fait écho à notre raison d'être : Ensemble, accompagner la résilience des espaces naturels, par des solutions innovantes et responsables, au cœur des territoires, aujourd'hui et pour demain.

La Société Forestière, ce sont des hommes et des femmes qui partagent la passion de la forêt, qui s'engagent auprès de leurs clients pour une gestion durable, responsable et performante de la forêt et qui ont fait de leurs convictions un métier.

Passion
Engagement
Conviction

Céline SCÉMAMA

Directrice Générale

Nos VALEURS



Passion

A la Société Forestière, la passion est au cœur de nos activités, elle est l'essence même de notre identité, et nous anime au quotidien. Cette passion commune, nourrie par une pluralité de savoir-faire, se reflète dans chaque projet que nous entreprenons, dans chaque relation que nous cultivons. Elle nous rassemble et donne du sens à nos actions.

Conviction

Ensemble, nous agissons et nous innovons, toujours animés par une conviction : notre rôle est de prendre soin du patrimoine naturel qui nous est confié. Un moteur qui irrigue au quotidien nos principes, nos orientations et nos décisions, inspirant la confiance face aux défis que nous devons relever.

Engagement

Notre engagement est de concilier performance économique, respect de l'environnement et bien-être de nos collaborateurs. Nous avons pour ambition de construire des partenariats durables, d'accompagner nos clients et les acteurs locaux dans leur développement et de garantir que nos actions aujourd'hui profitent aux générations futures.

4 Ce sont les valeurs qui animent la Société Forestière et ses collaborateurs.

Ce sont ces valeurs qui expliquent l'excellente performance de notre société en 2024 : un chiffre d'affaires en progression de plus de 9%, un EBITDA multiplié par 2 et une structure financière toujours plus solide.

Cet exercice 2024 clôt, ainsi, avec brio la mise en œuvre d'un plan stratégique lancé en 2021. Un plan stratégique marqué par la poursuite du développement de nos activités cœur de métier, au travers, notamment, de nouvelles offres et de nouveaux produits, parmi lesquels le Pack Vert, la certification FSC ou encore le GFI Symbiose, et par le développement de deux nouvelles activités, Conseil et Expertises et Solutions Fondées sur la Forêt, qui représentent, à fin 2024, 12% de notre chiffre d'affaires.

Ce plan stratégique a également permis de faire profondément évoluer la Société Forestière avec, notamment, l'établissement d'une stratégie RSE et d'une trajectoire de décarbonation, un schéma directeur SI renouvelé accompagné d'une politique numérique responsable. L'écoute de nos parties prenantes a également été un levier d'action structurant pour notre Société, au travers de nos concertations nationales et territoriales, de la mesure de la satisfaction clients et de l'instauration d'un dialogue plus proche avec les entreprises de travaux forestiers pour mieux les accompagner.

Les racines DE L'AVENIR



Une raison d'être pour aller au-delà de l'objectif de rentabilité

La raison d'être correspond à des principes que les entreprises peuvent ajouter dans leurs statuts pour définir leur utilité sociétale. C'est la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) de 2019, qui a fait évoluer le Code civil français afin de reconnaître l'importance des enjeux sociaux et environnementaux dans la gestion d'entreprise. Dans un monde où les consommateurs sont de plus en plus exigeants quant à la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises, la raison d'être est devenue un véritable atout.



La raison d'être de la Société Forestière : une élaboration collaborative

En 2024, la Société Forestière a initié une réflexion collaborative, fondée sur les contributions de l'ensemble de ses parties prenantes, pour définir sa raison d'être.

Au total, plus de 130 personnes ont apporté près de 500 contributions :

- Les collaborateurs ;
- Les principaux partenaires commerciaux des différentes directions ;
- Les membres du Conseil d'administration ;
- Les membres du Comité de Direction élargi ;
- Les membres du CSE.

Par la suite, un groupe de travail composé de 6 collaborateurs a analysé l'ensemble des idées et des propositions, afin d'aboutir à une proposition de raison d'être qui a été validée par la Direction Générale.



**Ensemble,
accompagner la résilience
des espaces naturels,
par des solutions innovantes et
responsables
au cœur des territoires,
aujourd'hui et pour demain.**



**Nous sommes nés de la forêt, il y a plus de soixante ans.
Dès l'origine, le cœur de notre métier a été d'accompagner l'évolution
des massifs forestiers, de conjuguer les intérêts de nos clients avec
le temps long de la vie d'un arbre.**

Nous nous sommes déployés sur tout le territoire, enrichis d'une pluralité d'hommes et de femmes partageant la même passion. Ensemble, nous nous engageons à prendre soin d'un écosystème indispensable aux générations futures. Parce que la forêt est à la fois puissante et fragile, nous voulons continuer à renforcer sa résilience face aux changements climatiques, imaginer des solutions nouvelles pour penser la sylviculture de demain, sortir de nos bois pour apporter à la ville le savoir des forêts.

Nous faisons de nos convictions notre métier. Pour ceux qui nous font confiance, pour les générations futures. Pour la forêt.

Carte D'IDENTITÉ

La Société Forestière est un acteur de référence dans la gestion forestière et la valorisation des actifs naturels. Alliant expertise forestière et savoir-faire financier, nous accompagnons les investisseurs, propriétaires et institutions publiques dans la gestion durable et performante de leurs forêts et de leurs investissements liés aux ressources naturelles.

NOS EXPERTISES COUVRENT :

- La gestion forestière : gestion sylvicole, accompagnement de certification forestière, production et vente de bois
- La gestion d'actifs : structuration et gestion de produits d'investissement, achats et ventes de forêts.
- Le conseil : état des lieux de patrimoines arborés, préconisations d'entretiens, plantation d'arbres en ville, conciliation des enjeux écologiques, socio-économiques et climatiques, recherche de financement.

Grâce à notre approche intégrée et à notre maîtrise des enjeux économiques, environnementaux et réglementaires, nous aidons nos clients à conjuguer rentabilité et durabilité, en transformant la forêt en un levier de création de valeur sur le long terme.

La Société Forestière en bref

197 COLLABORATEURS

28 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES

+3 MDS D'ACTIFS GÉRÉS



+1 MILLION DE TONNES DE CO₂ SÉQUESTRÉ / AN PAR LE PATRIMOINE GÉRÉ

800 000 DE M³ DE BOIS COMMERCIALISÉS / AN

300 000 HECTARES GÉRÉS

Notre HISTOIRE



LES PREMIERS PAS

La Caisse des Dépôts acquiert 7 000 ha de forêts à aménager. Elle met alors en place une équipe de spécialistes dédiés à la gestion de cette activité et donne ainsi naissance à la Société Forestière.

L'OUVERTURE AUX CLIENTÈLES NOUVELLES

La Société Forestière noue un premier partenariat avec une banque pour la gestion de 14 000 ha de forêts et de groupements forestiers.

UNE ENTREPRISE QUI SE DIVERSIFIE

De nouveaux produits financiers sont créés : le Groupement Forestier de la Grande Haye et la première Société d'épargne forestière française. Parallèlement, la Société Forestière développe de nouvelles ressources pour la forêt afin de permettre à ses clients, dans l'avenir, d'optimiser leurs patrimoines forestiers : séquestration de carbone, gestion de la biodiversité, etc.

CRÉATION DE CDC BIODIVERSITÉ

La Société Forestière crée CDC Biodiversité, filiale de la Caisse des Dépôts entièrement dédiée aux enjeux de biodiversité. Présidée et gérée par la Société Forestière jusqu'en 2013, CDC Biodiversité intervient auprès des entreprises, des collectivités, des maîtres d'ouvrage et des pouvoirs publics, dans leurs actions en faveur de la biodiversité.

RECENTRAGE SUR LES MÉTIERS DE LA FORÊT

Après 5 années d'incubation, CDC Biodiversité prend son autonomie. La Société Forestière se recentre alors sur son métier historique de gestionnaire de forêts, tout en capitalisant sur sa position de leader de l'investissement forestier et en développant la mobilisation de bois, notamment de bois-énergie.

VALORISER LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DES ARBRES ET DE LA FORÊT

Face à l'émergence de nouveaux besoins des acteurs privés et publics, la Société Forestière élargit son offre de service. Deux nouvelles Directions sont créées :

- La Direction des Solutions Fondées sur la Forêt accompagne les entreprises qui souhaitent contribuer à améliorer les services environnementaux offerts par la forêt (carbone, biodiversité, eau, sols, etc.)
- La Direction Conseil & Expertise valorise en milieu urbain les expertises forestières et arboricoles de ses équipes. Elle accompagne les collectivités, aménageurs, gestionnaires de sites dans la connaissance et la gestion de leur patrimoine arboré.

CRÉATION DU «PACK VERT»

Construction d'une nouvelle offre de service à destination des clients qui souhaitent déployer une gestion toujours plus respectueuse de la multifonctionnalité de la forêt

LANCEMENT DU GFI SYMBOSE

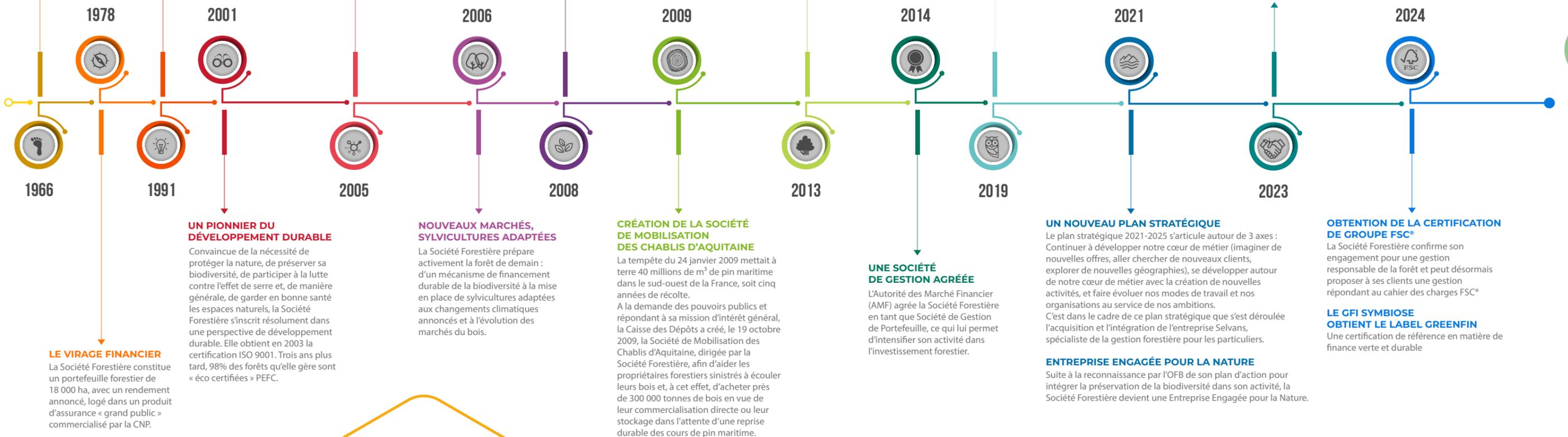
le premier Groupement Forestier d'Investissement (GFI) faisant offre au public de ses parts

NOUVEAU MANDAT INSTITUTIONNEL

SMABTP fait confiance à la Société Forestière pour constituer et gérer son patrimoine forestier

CRÉATION D'UNE NOUVELLE MÉTHODE LABEL BAS-CARBONE

pour valoriser les bénéfices de l'arbre en ville

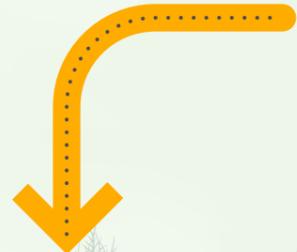


Notre MODÈLE D'AFFAIRES



INVESTISSEMENT FORESTIER

Objectif : Constituer des produits financiers (Groupements Forestiers) qui permettent à des particuliers ou à des institutionnels d'investir dans la forêt.



TRANSACTION ACHAT / VENTE

Objectif : Accompagnement des stratégies d'acquisition et de cession des massifs forestiers en France et à l'international.

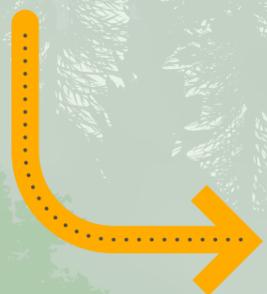
VENTE DE BOIS

Objectif : Aider les propriétaires à vendre le bois produit dans les meilleures conditions



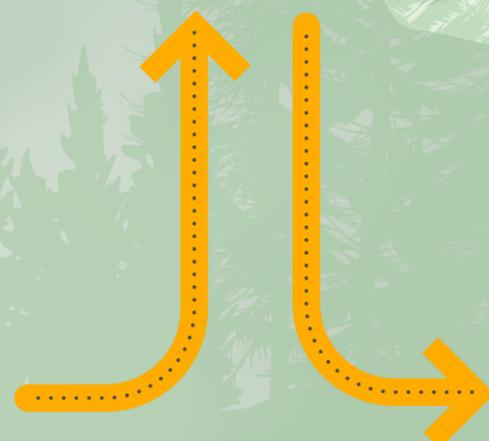
GESTION FORESTIÈRE DURABLE

Objectif : Gestion durable de massifs forestiers grâce à un accompagnement technique, financier, administratif et environnemental.



SOLUTIONS FONDÉES SUR LA FORÊT

Objectif : Accompagnement d'acteurs privés souhaitant investir dans les services écosystémiques de la forêt : projets de séquestration carbone, de préservation de la biodiversité ou de restauration de milieux humides par exemple.



CONSEIL ET EXPERTISE

Objectif : Conception, mise en œuvre et évaluation de stratégies liées à l'arbre en ville et à la forêt, pour des acteurs publics et privés.
Valorisation des expertises techniques et financières des équipes de la Société Forestière.

L'actualité des AGENCES

Est Sud-Est – Une vision commune de l'activité 2025

En octobre 2024, l'agence de Dijon s'est réunie pour un exercice de présentation budgétaire inédit en présence de Céline Scemama et Ceydrick Sedilot-Gasmi. A la suite d'une présentation de l'atterrissage budgétaire 2024 et du calendrier des dates clés de l'année 2025 par le Directeur d'agence, chaque Chef de centre a eu l'occasion de présenter à l'ensemble de l'agence son programme d'activité pour l'année à venir. Cet exercice avait pour objectif de renforcer l'esprit d'équipe en améliorant la vision de chacun sur le volume d'activité et les échéances importantes de ses collègues. Ces présentations ont été très appréciées par l'ensemble des équipes qui exercent au quotidien leur métier de manière autonome, proches des massifs dont ils assurent la gestion.

La proximité est un facteur clef de réussite de la gestion forestière. Elle permet d'asseoir les relations entre propriétaires et gestionnaires, de développer la connaissance du terrain et d'établir de bonnes conditions de travail avec les professionnels locaux.

En charge de la gestion de plus de 1 600 massifs forestiers, nos équipes sont réparties sur tout le territoire national au sein de six agences régionales et du Groupement Forestier de la Compagnie des Landes.



Grand Sud-Ouest – Une tournée inter-agence pour partager des bonnes pratiques

Les 28 et 29 mai 2024, les collaborateurs des agences Grand Sud-Ouest et Grand Ouest se sont retrouvés pour échanger autour de la sylviculture du pin maritime et des enjeux de protection des forêts contre l'incendie, tout en tenant compte de la biodiversité et de l'acceptabilité sociétale des coupes et des essences. La tournée s'est prolongée au siège de la Compagnie des Landes à Pontenx-les-Forges, puis par la visite d'EGGER, industrie locale produisant des panneaux de particules.

Grand Ouest – Des cours d'eau plus naturels

L'année 2024 a été pluvieuse ! Qu'à cela ne tienne, l'agence a choisi de mettre en œuvre un projet de renaturation des cours d'eau sur le massif de Lanouée, propriété de la Caisse des Dépôts en Bretagne. Le projet permettra à terme d'effacer certains étangs qui ne présentaient pas d'intérêt comme réserve d'eau pour la DFCI, de retrouver les frayères et les méandres naturels des cours d'eau et de retravailler les écoulements pour maîtriser les débits, températures et niveaux d'eau. Les fortes pluies ont permis de découvrir une autre facette de cette forêt : bains bouillonnants, jolis serpentins de filets d'eau, bouchons composés d'argile et de paille et aussi des pouponnières d'œufs de grenouille agile sur des brindilles d'herbe. Et oui, il pleut quand même beaucoup en Bretagne !

Compagnie des Landes – Une visite apprenante « Climat – Biodiversité & Ressources »

A l'occasion de la conférence des Maires et hauts fonctionnaires organisée à Pontenx-les-Forges le 14 novembre dernier sur le thème « Climat – Biodiversité & Ressources » en Pays Landes Côte d'Argent, la Société Forestière, avec les équipes de la Compagnie des Landes, a organisé la « visite apprenante », pour illustrer sur le terrain forestier les enjeux décrits auparavant en salle par les chercheurs et experts. Cette journée a mobilisé de nombreux élus du territoire (maires, député, Président du CD40, Président de Comcom, et élus régionaux), ainsi que des hauts fonctionnaires locaux (DDTM, Dréal, préfets...) et a permis d'échanger en forêt.

Centre – Deuxième édition du Challenge Vert !

En octobre 2024, les collaborateurs de l'agence Centre ont accueilli 60 élèves d'établissements d'enseignement agricole au bois des Cieux (58) pour la deuxième édition du Challenge Vert. Malgré la météo, les participants ont pu découvrir de manière ludique le milieu forestier au travers de 6 stands consacrés à différentes thématiques : les usages du bois, les différentes essences, les grandes opérations sylvicoles, l'indice de biodiversité potentielle, une course d'orientation et un stand land-art. L'agence ayant pu récolter cette année ses premiers glands de chêne, à la suite du classement de certains peuplements, la journée s'est poursuivie sur un concours de ramassage de glands.

Nord Est – Deux nouvelles forêts sous gestion !

L'agence Nord-Est a été gâtée en 2024 avec l'acquisition du GF Saint Victor constitué d'une forêt de 1000 hectares de chêne de très bonne qualité dans un cru de l'aube et de la Haute Marne réputé sur la commune de Soulaines-Dhuys. Les acquisitions pour l'agence ne se sont pas arrêtées là avec l'acquisition du GF de Bitcherland propriétaire d'une surface forestière d'environ 1000 hectares aussi, proche de Bitche, dans les Vosges du Nord. Cette forêt est constituée majoritairement de résineux variés dans un paysage magnifique. L'agence au grand complet a pu se rendre sur ces deux massifs pour les découvrir. Deux nouvelles forêts qui ont fait le bonheur des chefs de centre les ayant pris en gestion et attisé la jalousie de leurs collègues...

VSN – Un savoir-faire sur la gestion privée

En 2024, l'agence Val de Seine-Normandie poursuit son développement ! Une activité soutenue a conduit à renforcer l'équipe dès le début 2025 mais aussi à se projeter dans des bureaux plus grands, toujours à Louviers. Le déménagement est prévu pour fin 2025/début 2026. Toute l'équipe a suivi attentivement l'élaboration d'une stratégie de développement des clients particuliers et est dans les starting-blocks pour apporter tout son savoir-faire et contribuer à développer cette activité au sein de la Société Forestière.



Bilan du plan stratégique 2021-2025

Le plan stratégique 2021-2025 a conduit à une diversification des clients et des métiers qui renforce le modèle économique de la Société Forestière. Dans un contexte de plus en plus concurrentiel et marqué par les conséquences du bouleversement climatique, la poursuite de son développement repose désormais sur la mise en place d'une nouvelle dynamique commerciale.



Des évolutions significatives

- Développement du cœur de métier
 - » Nouveaux clients
 - » Nouvelles offres : accompagnement environnemental et sociétal, certifications forestières
 - » Nouveaux produits : GFI Symbiose, véhicules d'investissement sur-mesure
- Développement de nouveaux métiers :
 - » Conseil & Expertises
 - » Solutions Fondées sur la Forêt
- Rationalisation et adaptation de l'organisation
- Définition d'une stratégie RSE
- Innovation : introduire le numérique en forêt

Des points de vigilance

- Un développement encore dépendant de clients historiques
- Un positionnement leader auprès des investisseurs institutionnels à consolider
- Un fonctionnement matriciel à ancrer plus fortement dans la culture de l'entreprise
- Des compétences et expertises à renforcer



2
Vision 2030

Un nouveau plan stratégique qui s'inscrit dans un contexte de TRANSITION DU SECTEUR FORESTIER

Le secteur de la forêt connaît actuellement des évolutions importantes qui sont appelées à se renforcer dans les années à venir. Les citoyens et les pouvoirs publics s'approprient le sujet de la forêt sans toujours intégrer les complexités liées à la cohabitation des différents enjeux. En parallèle, de nouveaux acteurs émergent sur un marché structurellement contraint.

De grands « mouvements » de fond qui font ou feront évoluer les métiers

Des évolutions sociétales majeures qui interrogent le rôle que doit prendre la Société Forestière dans les débats

- Un cadre législatif européen qui impose d'être plus proactif en termes d'influence, de veille et de partenariats pour promouvoir la multifonctionnalité de la forêt ;
- Une filière française qui s'organise pour gérer les multiples enjeux de la forêt ;
- A l'échelon citoyen, un intérêt croissant pour la forêt mais une méconnaissance des sujets qui engendre des controverses.

Une réalité climatique qui bouleverse les sous-jacents de la forêt

- Des politiques publiques aux injonctions parfois difficiles à concilier (stratégie forêt, stratégie nationale biodiversité, stratégie nationale bas carbone, etc.), mais également sources d'opportunités ;
- Des incertitudes concernant l'avenir du marché du bois (dépérissements, tempêtes, incendies), entraînant un potentiel risque de désintérêt des clients ;
- Globalement, un manque de visibilité quant aux choix de plantation et itinéraires sylvicoles adaptés au climat futur.

Une concurrence accrue sur un marché historique restreint

Un enjeu de fidélisation face à une concurrence qui évolue rapidement

- Une concurrence directe sur les différents modèles économiques avec une concentration des acteurs en cours ;
- Une concurrence indirecte de nouveaux acteurs dans la data et le financement de projets ;
- Une dépendance aux partenaires tant en amont qu'en aval.

Un marché français restreint et un développement à l'international à clarifier

- Un marché de la forêt française institutionnelle assez limité ;
- Des pistes de développement sur le marché de la forêt française privée particulière ;
- Un développement à l'international qui suppose des ressources dédiées, voire une implantation déjà existante.



Les objectifs du plan stratégique 2025 - 2030

3 lignes métiers au service de 3 CATÉGORIES DE CLIENTS

A l'issue d'un plan stratégique 2021-2025 qui a significativement élargi son champ d'action, la Société Forestière regroupe ses activités en 3 lignes métiers tournées chacune vers une cible de clientèle aux besoins spécifiques.

Redéfinir la Société Forestière

- 3 lignes métiers pour répondre aux besoins de 3 catégories de clients à travers 3 stratégies dédiées

Renforcer notre compétitivité

- Doter la Société Forestière de compétences clés qui lui font, aujourd'hui, défaut : commercial, marketing, structuration d'offres et produits

Assumer et renforcer notre double identité

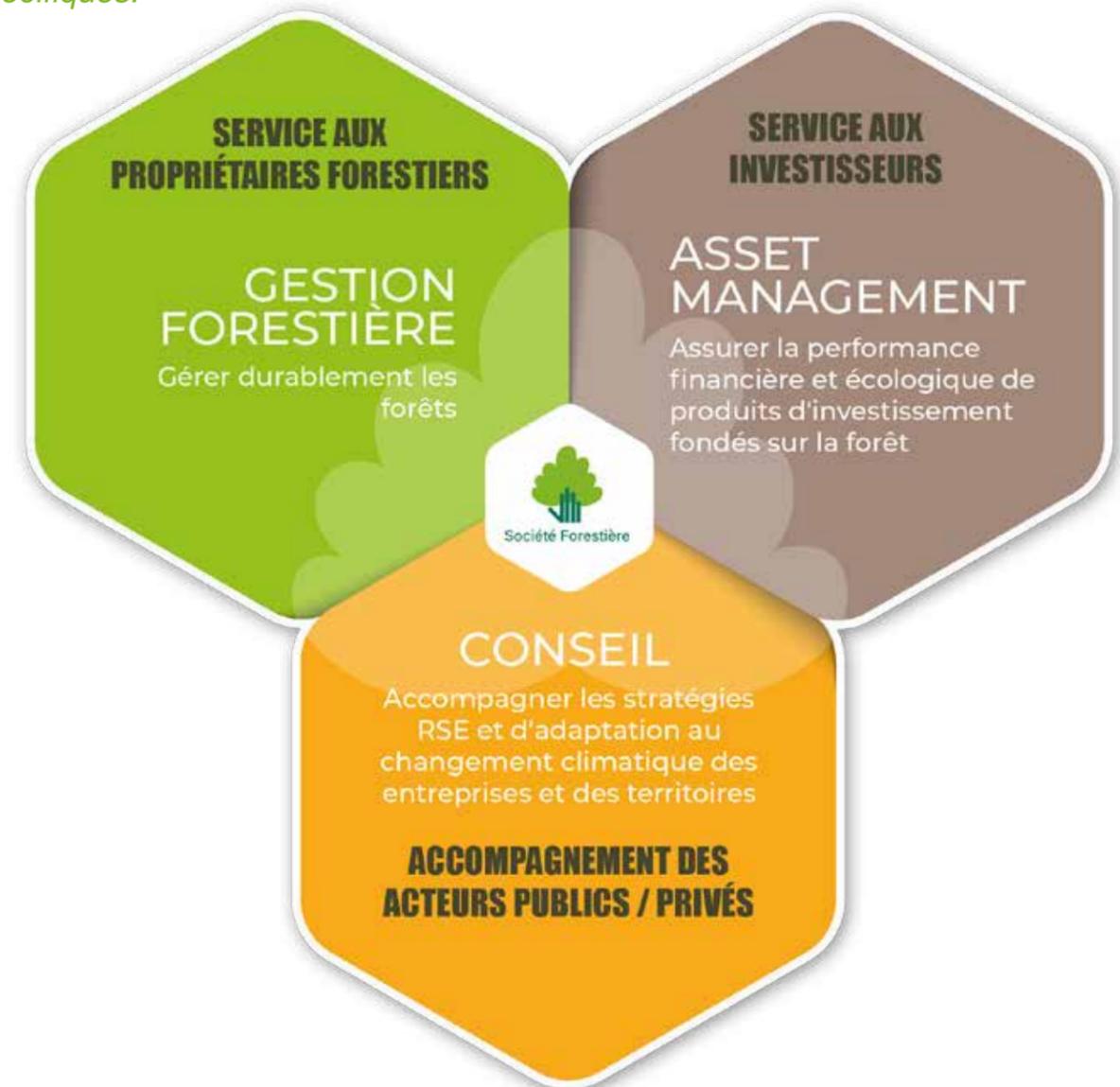
- Une identité forestière historique : une expertise forte et reconnue, qui constitue notre principal avantage concurrentiel
- Une identité financière à renforcer : une expertise développée au cours des 10 dernières années, à consolider et à accélérer
- Une somme d'expertises valorisées, également, au travers d'activités de conseil

Élargir notre terrain de jeu

- Diversifier la nature des actifs sous gestion pour devenir un gestionnaire d'actifs naturels au sens large

Améliorer notre rentabilité

- Développer des activités à plus forte marge
- Améliorer notre efficacité opérationnelle





3 Des offres performantes sur toute la chaîne de valeur

Des offres performantes sur toute LA CHAÎNE DE VALEUR

Une gestion durable qui favorise toutes les fonctions de la forêt

Quel que soit le propriétaire concerné, la Société Forestière inscrit son activité dans le cadre d'une sylviculture multifonctionnelle, c'est-à-dire qui équilibre les enjeux de production de bois, de séquestration du carbone, de préservation de la biodiversité, des sols et de l'eau. Elle s'engage par exemple à réaliser des reboisements diversifiés, permettant d'assurer aux futurs peuplements plus de résilience face au changement climatique tout en favorisant une diversité d'habitats pour la biodiversité. En 2024, la régénération naturelle était privilégiée dans tous les cas où elle était possible et plus de 90% des chantiers de plantation introduisait au minimum 2 essences.

Accompagner les clients vers la mise en œuvre des meilleures pratiques

La Société Forestière poursuit la mise en œuvre de son offre personnalisée de gestion durable, client par client. Ces derniers sont de plus en plus attentifs aux services écosystémiques rendus par les forêts et souhaitent mieux valoriser cette classe d'actifs dans leurs différents reportings ESG.

En 2024, CNP Assurances, la Caisse des Dépôts, le Groupe AXA et l'Ircantec ont fait l'objet de suivis et d'actions de mesure de la biodiversité, restauration de plans d'eau, partenariats avec des associations naturalistes ou analyses paysagères selon leurs mandats respectifs.

A titre d'illustration, plus de 98 000 hectares de peuplements ont fait l'objet d'un inventaire de biodiversité potentielle depuis 2021, ce qui représente 72% de la surface des patrimoines des clients qui ont retenu cette prestation. Cela correspond à près de 158 000 dendro-micro-habitats relevés dans les arbres (cavités, trous de pics, charpentières brisées,

sporophores de champignons, nids, microsols, coulée de sève...), plus de 100 000 arbres morts et près de 95 000 très gros arbres vivants identifiés relevés.

Toujours à titre d'exemple, 44 partenariats ont été conclus entre la SF et des associations naturalistes depuis 2021. En 2024, les principaux partenariats avec des associations environnementales portaient par exemple sur l'inventaire des populations de papillons avec Vienne Nature ou l'étude de l'utilisation de l'espace aquatique par la Loure d'Europe avec l'association naturaliste Epiméthée.

La Société Forestière certifiée FSC® !

La Société Forestière a obtenu en 2024 la certification de groupe du référentiel de gestion forestière durable FSC (C193664). Ce standard reconnu internationalement pour être très exigeant repose sur 10 principes et de multiples critères, valorisant une gestion forestière multifonctionnelle qui allie les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux. À travers près de 200 indicateurs audités annuellement par un organisme indépendant, cette certification constitue une réelle reconnaissance de la qualité de la gestion appliquée au quotidien par nos équipes, tant sur le plan technique qu'administratif.

La certification de groupe a permis de certifier 6 massifs de nos clients historiques : Caisse des Dépôts, CNP Assurances et IRCANTEC, pour une surface totale de plus de 10 000 hectares. Les surfaces gérées par la Société Forestière couvrent désormais ainsi un peu plus de 8 % des surfaces de FSC France, ce qui la positionne parmi les plus importants acteurs certifiés. Cette réussite ouvre de belles opportunités pour la Société Forestière et ses clients : possibilité de faire adhérer des propriétaires volontaires, ouverture de nouveaux débouchés de produits bois ou encore mise en place de Paiements pour Services Écosystémiques.

Un marché du bois qui se maintient dans un CONTEXTE CONTRASTÉ

Contexte économique général

La conjoncture économique générale de 2024 a touché directement la filière forêt-bois :

- **L'inflation recule nettement**, à 2,4% (vs 5,7% en 2023), mais continue à limiter la demande des consommateurs (+ 0,9% de croissance, comme en 2023).
- **Les taux d'intérêt connaissent une légère baisse, mais demeurent élevés**, ce qui a impacté les commandes de logements neufs et le marché de la construction, important consommateur de bois (charpente, parquet, lambris, panneaux).
- **La croissance internationale faible a réduit l'export de bois** et renforcé la concurrence sur des produits parfois mal valorisés sur le marché intérieur (qualités secondaires).

Mais des **signaux positifs** émergent :

- Le développement de projets de rénovation ou d'amélioration de l'habitat, consommateurs de bois résineux (surélévation, bardage, terrasses, etc.).
- La part grandissante du bois dans la construction, notamment pour la commande publique, et le redémarrage du secteur du bricolage.
- Les demandes nouvelles et grandissantes du marché international (merrains de chêne pour les spiritueux au Mexique, au Royaume Uni ou au Japon, frêne pour l'ameublement au Vietnam).
- La hausse de la demande en papier carton.

Le marché des bois en 2024

Dans ce contexte contrasté, l'activité des scieries s'est maintenue en 2024, tant dans les feuillus que dans les résineux. Ainsi, après le réajustement des prix à la baisse en 2023, l'année 2024 marque une reprise à la hausse (+7%).

Le marché est globalement demeuré demandeur dans beaucoup d'essences.

La pluviométrie importante de l'année a, de plus, occasionné des difficultés d'exploitation et d'approvisionnement qui ont pu jouer en faveur des lots facilement exploitables.

Le prix des bois diffère selon les essences :



FEUILLUS

- Le merrain et les belles qualités de chêne conservent une attractivité et des prix élevés, en hausse par rapport à 2023, ce qui a pu faire monter le prix moyen de certains lots de 5 à 10 %.
- Les qualités secondaires de chêne et les bois de moins de 1,5 m³ unitaires connaissent, en revanche, quelques difficultés, prolongeant la tendance constatée en 2023.
- Les prix du frêne sain et du hêtre ont bénéficié d'une nouvelle hausse significative au premier semestre, pour baisser au second semestre.
- Le châtaignier connaît un regain d'intérêt depuis quelques années, qui s'exprime par une nouvelle hausse significative de prix (+ 15 à + 30%).



RÉSINEUX

- Les sciages résineux retrouvent un dynamisme dans certaines essences.
- Le prix du Douglas, notamment, augmente de 24 % et se rapproche des prix remarquables de 2021. En Occitanie, les prix demeurent toutefois inférieurs à la moyenne nationale.
- Les prix des pins maritimes et des sapins sont en légère hausse (+5 à +10 %).
- Les prix des épicéas, des pins laricio et sylvestres sont en revanche en légère baisse (de 0 à -10 %).
- La fabrication de palettes est stable (petits sciages de résineux blancs et peupliers essentiellement), après la nette baisse de 2023, en lien avec les flux de marchandises encore ralentis.



BOIS-ÉNERGIE ET D'INDUSTRIE

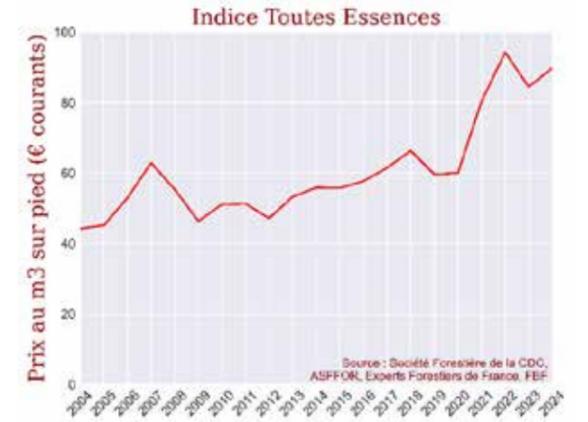
Les petits bois d'éclaircie, de surbille et les déchets de scierie connaissent un marché contrasté avec :

- Le prix du papier et du carton qui repart à la hausse
- Une baisse de la production de panneaux de particule, en lien direct avec le marché de la construction.
- Le bois-énergie (plaquettes, bûches) se stabilise ou progresse légèrement après 3 années de fortes hausses. L'hiver doux mais très humide a prolongé la saison de chauffe et la consommation de bois. Le prix des granulés bois, dont le marché est international, serait plutôt en baisse sur l'année.

Le marché des bois s'est légèrement amélioré en 2024, après la baisse des prix en 2023, qui avait suivi les hausses successives et significatives constatées en 2021 et 2022.

Les propriétaires détenteurs de la ressource et leurs gestionnaires ont, comme en 2023, proposé moins de volume sur le marché.

Les prix moyens sont proches de ceux, exceptionnels, de 2021 et 2022. Malgré la baisse en 2023, l'évolution des prix s'inscrit dans une tendance haussière depuis 15 ans.



La situation pour 2025 est assez difficile à anticiper, du fait des incertitudes géopolitiques actuelles et de la faible croissance annoncée en France comme au niveau mondial. La baisse des taux d'intérêts pourrait toutefois redynamiser le marché de la construction, avec un effet rattrapage de la demande accumulée depuis plusieurs années sur de nombreux projets en sommeil.



Des activités de gestion forestière qui préservent UN BON NIVEAU DE PERFORMANCE

Ventes de bois

La Société Forestière a organisé ou participé à une quinzaine de ventes groupées de bois sur l'année 2024. Elle commercialise également une part du volume au travers de contrats d'approvisionnement avec des scieries locales, sur la base de prix par catégorie de produits.

Les volumes vendus sont stables par rapport à 2023, malgré un contexte toujours tendu et des conditions d'exploitation difficiles, notamment à cause de la météo. La limitation des coupes rases joue également sur les volumes proposés à la vente en étalant les phases de récolte. Les valeurs vendues connaissent, néanmoins, un léger rebond du fait de l'augmentation des prix unitaires.

Travaux forestiers

Les montants de travaux suivis en 2024 repartent à la hausse, avec, notamment, une progression importante des créations, suivis et améliorations de peuplements.

Location des droits de chasse

La chasse est une composante essentielle de la gestion forestière durable car elle préserve les équilibres de l'écosystème forestier. Elle est pratiquée sur l'ensemble des massifs confiés en gestion. Les montants des loyers sont très variables selon les massifs en fonction de nombreux paramètres : localisation, populations animales présentes, qualité du bâti ou de l'infrastructure...

La Société Forestière promeut, depuis plusieurs années, une « chasse naturelle durable », notamment par l'ouverture des parcs, la limitation ou l'interdiction de l'agrainage, l'encouragement à des pratiques diversifiées comme la traque-affut, le contrôle des plans de chasses...

Ces contraintes nouvelles pour les locataires de chasse, associées au vieillissement des populations de chasseurs, induisent une érosion lente des niveaux de loyer. Cette baisse de revenu peut, cependant, être considérée comme un investissement car cette orientation stratégique bénéficie, à terme, à la vitalité des forêts par un meilleur fonctionnement des écosystèmes et réduit les dépenses de renouvellement des peuplements.

Premier gestionnaire POUR LES CLIENTS PARTICULIERS EN FRANCE

En 2024, la Société Forestière a initié une réflexion interne sur les clients particuliers (ou « Gestion locale »), afin de définir les orientations à prendre dans le nouveau plan stratégique. Cette étude menée sur un an a permis d'analyser les caractéristiques et attentes de cette cible de clientèle, le volume d'activité, mais également les services proposés par la Société Forestière et les perspectives de développement.

Un contexte favorable au développement de l'activité

Les points clés de l'audit

Le client « Gestion Locale » ou GELOC est une dénomination propre à la Société Forestière, désignant **les clients de type propriétaires non institutionnels directement gérés par les agences**. Ces propriétaires peuvent être des propriétaires physiques (nom propre ou société), des sites industriels, des compagnies d'assurance, des sociétés de placement, ...

Sur cette cible, l'audit a permis de recenser **85 000 hectares de massifs gérés** et environ **700 clients**, soit une taille moyenne des propriétés sous gestion de 116 hectares. 60 % de cette surface est gérée sous mandat de gestion et **80% sont des clients réguliers**.

La GELOC est très générale une relation commerciale qui implique de la part des agences **une approche opérationnelle, offrant des services de proximité, réactifs et adaptés aux spécificités locales**. La capacité de nos chefs de centre à proposer un accompagnement adapté est donc particulièrement importante pour le développement de cette activité, tout comme l'appui administratif et comptable dont ils bénéficient afin d'assurer la continuité du service.

Évolutions réglementaires et enjeux complexes :

Les réglementations évoluent et la gestion des forêts se complexifie en intégrant de nouveaux enjeux (biodiversité, DFCI, équilibre sylvo-cynégétique, ...), qui dépasseront certains propriétaires ou gestionnaires.

Évolutions climatiques :

Le changement climatique créé des changements radicaux dans le paysage de nos forêts. Les crises sont souvent brutales et rapides, elles nécessitent du temps, des compétences et de l'énergie pour être gérées.

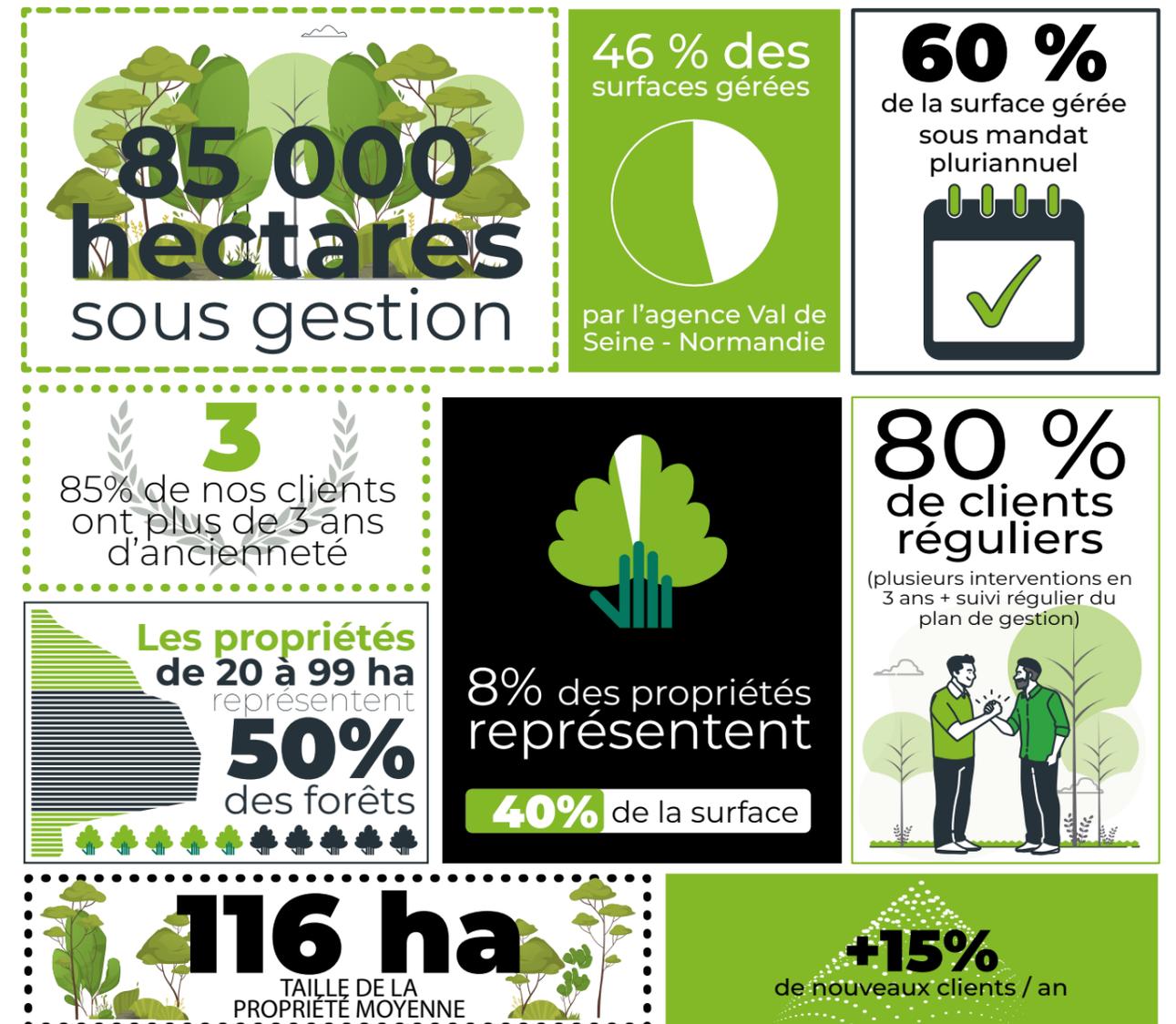
Évolutions des modes de vie :

De nombreux propriétaires forestiers privés vivent en milieu urbain ou à distance de leurs propriétés et n'ont pas de lien direct avec la gestion de leurs forêts. Ils sont souvent peu informés des besoins spécifiques de gestion ou des risques (incendies, maladies, etc.) qui pèsent sur leurs forêts.

Marchés de compensation carbone et services écosystémiques :

Les propriétaires se tourneront vers des professionnels pour obtenir des solutions pour inscrire leurs forêts dans des programmes de séquestration de carbone ou de préservation de la biodiversité, tout en maximisant leurs revenus.

Un gestionnaire incontournable pour les clients particuliers



Une année dense et fructueuse POUR LE Symbiose

Malgré un manque de visibilité économique et un contexte fiscal instable, qui a engendré une forte inertie dans la prise de décision des investisseurs, la levée de capitaux du Groupement Forestier d'Investissement Symbiose se poursuit à un rythme satisfaisant.

Le label Greenfin : une reconnaissance de l'exigence environnementale du GFI

En décembre 2024, le GFI Symbiose a rejoint la liste des 108 fonds labellisés GREEFIN. Cette certification française vise à orienter l'épargne des investisseurs vers des fonds qui contribuent à la transition énergétique et écologique. Lancée sous l'égide du Ministère de la Transition Écologique, elle a été conçue pour offrir aux épargnants un moyen tangible de contribuer à la transition écologique, en garantissant que leurs investissements soient dirigés, en toute transparence, vers des projets durables. Grâce à son ambition environnementale affirmée, démontrée à travers ses 3 objectifs de durabilité, le GFI Symbiose répond au cahier des charges strict de la certification. Une belle reconnaissance du savoir-faire de la Société Forestière !



Au total, **près de 143 souscriptions** ont été recueillies pour un montant total de 5 411 000 €. Au 31 décembre 2024, le capital du groupement dépasse désormais **les 8 millions d'euros** et la dynamique de collecte est installée. En effet, de plus en plus de professionnels de la gestion de patrimoine référencent désormais le GFI Symbiose dans leur offre de produits.

Plus de 30 nouvelles conventions de distribution ont été signées avec des conseillers en gestion de patrimoine, des family offices, ainsi que des sociétés de gestion de patrimoine de renom. Tous les conseillers en investissement financier avec qui nous travaillons plébiscitent l'authenticité de nos fonds et l'expertise technique de la Société Forestière !

Cette levée de capitaux a permis au groupement d'étoffer son portefeuille de forêts. Ainsi, la forêt de la Motte des Ruets a été acquise en septembre dernier et deux autres massifs sont en cours d'acquisition.

Cela permettra au groupement forestier de détenir un patrimoine forestier de 310 hectares, réparti en quatre massifs et composé de peuplements de nature et de maturité différentes.

Une stratégie marketing dynamique pour soutenir la commercialisation



Des missions de conseil POUR VÉGÉTALISER LES TERRITOIRES

L'année 2024 a été l'occasion pour la Société Forestière de confirmer son positionnement comme prestataire de conseil en valorisant les expertises forestières, arboricoles et financières de ses équipes sur des missions variées.



Un panel de missions diversifié

L'inventaire et le diagnostic de patrimoines forestiers et arboricoles de collectivités, aménageurs, bailleurs sociaux. Cette prestation, en grande partie réalisée sur le terrain, est toujours aussi demandée, notamment par les acteurs publics qui ont la responsabilité d'entretenir et de gérer leur patrimoine arboré sur le domaine public. Parmi les principaux clients de la direction figurent le ministère des Armées, Île-de-France Mobilités, Nantes Métropole, ou encore la ville de Vitry.

Le conseil opérationnel et stratégique, qui consiste à définir une stratégie d'intervention et de gestion pour la valorisation de patrimoines arborés. Concrètement, ces missions recouvrent la définition de référentiels techniques, de plans de gestion et de renouvellement, la rédaction de marchés publics de maîtrise d'œuvre et de travaux paysagers, ou encore le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour identifier et financer des projets de végétalisation. L'Union Sociale pour l'Habitat, les départements de Charente et Charente-Maritime, ou encore Grenoble Alpes Métropoles ont été des clients importants.

Le conseil aux collectivités dans l'évaluation de la ressource forestière présente sur leur territoire. Ces missions permettent à nos clients d'objectiver l'état des forêts (publiques et privées) sur leur

territoire et d'identifier des axes de développement économique et social. Les objectifs sont variés : mobilisation de la biomasse forestière pour alimenter les réseaux de chaleur locaux, définition d'une charte forestière sur les usages de la forêt, préfiguration d'une filière locale de première transformation, etc...

Le conseil d'acteurs publics internationaux (bailleurs de fonds et gouvernement). Dans la continuité d'une première mission en 2023, la Société Forestière a été retenue en 2024 pour être l'Assistance Technique du ministère de l'environnement de Moldavie dans la mise en œuvre de réformes de la filière forêt-bois. Cette mission est financée sous forme de dons au Gouvernement de la République de Moldavie par l'Agence Française de Développement.

L'accompagnement au financement de projets de végétalisation urbaine. Après l'approbation de la méthode « Ville arborée », que la Société Forestière avait rédigée en 2023, elle a, en 2024, accompagné l'Agglomération de Laval dans la labellisation du tout premier projet auquel La Poste a choisi de contribuer. Elle accompagne par ailleurs d'autres collectivités et le ministère de la Culture dans des projets dont la labellisation aura lieu en 2025.

Accompagner le financement de nouveaux puits de carbone

Le métier des Solutions fondées sur la forêt répond aux attentes des acteurs économiques qui, dans le cadre de leur politique climatique ou de leur responsabilité environnementale, souhaitent **contribuer à l'augmentation des puits de carbone en France** grâce à des solutions fondées sur la nature.

La Société Forestière les accompagne en leur proposant **de financer des projets de boisement ou de reconstitution de forêts dégradées** à la suite d'une tempête, de maladies ou d'incendies. Cette activité constitue à la fois un levier **de valorisation du carbone forestier**, parfois indispensable pour surmonter l'investissement liées à ces projets, et un outil concret de **soutien face aux défis du changement climatique.**

Ces actions s'inscrivent majoritairement dans le cadre du Label bas-carbone, un dispositif d'État garantissant la reconnaissance officielle des réductions ou séquestration de CO₂ réalisées.

En 2024, **39 projets forestiers ont été labellisés** représentant **717 hectares de surfaces boisées ou restaurées et 179 000 tonnes de CO₂ qui seront séquestrées sur une période de 30 ans.** La Société Forestière se situe ainsi parmi les premiers acteurs du Label bas-carbone forestier avec 15,5 % du marché labellisé (3^{ème} acteur en 2024 et 2nd en cumulé depuis 2019), une part de marché stable depuis le lancement de l'activité.

	Performance 2024	Performance depuis 2019
Tonnes de CO ₂	179 000 tCO ₂ , en 3 ^{ème} position	461 000 tCO ₂ , en 2 ^{ème} position
Surface	717 hectares, en 3 ^{ème} position	1 997 hectares labellisés, en 2 ^{ème} position
Nombre de projets	39 projets labellisés, en 6 ^{ème} position	85 projets labellisés, en 5 ^{ème} position

Conseiller les acteurs publics et privés dans leurs stratégies climat et environnement

Forte de cette expérience, la Société Forestière a développé une expertise pointue dans le marché du carbone volontaire et la valorisation des services écosystémiques qu'elle met au service d'acteurs, privés ou publics, dans le cadre de missions de conseil :

- **Pour les acteurs privés :** les orienter vers des projets à fort impact, alignés sur leurs objectifs stratégiques et sans risque de controverses.
- **Pour les acteurs publics :** leur permettre de jouer un rôle moteur sur leur territoire, en maximisant les puits de carbone et la restauration de la biodiversité grâce à la mobilisation de financements privés locaux.

La création des activités Conseil et Expertise et Solutions Fondées sur la Forêt lors du plan stratégique 2021-2025 visait à assurer de nouveaux relais de croissance à travers de nouveaux clients et de nouvelles manières de valoriser les forêts pour ses clients historiques. Qu'ils soient au service des acteurs publics, des entreprises ou des propriétaires de foncier arborés, voire des agences supranationales, ces nouveaux métiers s'appuient à la fois sur notre expertise sur l'arbre et notre connaissance de la forêt en France. Ils partagent un modèle fondé sur le Conseil et fonctionnent en synergies sur de nombreux projets. Afin d'accompagner leur dynamique de croissance – les deux activités représentent 12% du chiffre d'affaires 2024 – elles seront rassemblées à partir de 2025 dans une ligne métier « Conseil ».

Une nouvelle année record POUR LES TRANSACTIONS FORESTIÈRES

Les grandes tendances du marché en 2024

Dans un contexte global économique et politique relativement morose en 2024, **le marché des forêts est demeuré très actif**. Il a été, comme en 2023, marqué par la mise en vente de grands massifs forestiers de qualité.

Le marché des forêts semble être à deux vitesses :

- **Marché des grandes, voire très grandes forêts emblématiques**, qui sont recherchées par les institutionnels et les particuliers très fortunés. Le prix de ces forêts se maintient.
- **Marché des forêts de taille plus modeste** : marché actif sur lequel on observe cependant des prix plus modérés qu'il y a 2 ou 3 ans.

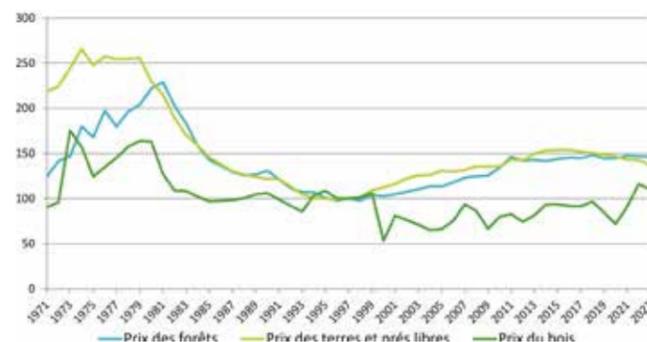
On observe aussi les tendances suivantes :

- **Préférence pour les massifs feuillus** au détriment des massifs résineux,
- Plus grande prise en compte **des impacts du changement climatique**,
- Plus grande sélectivité et **moindre recours aux appels d'offres** qui ont lassé certains investisseurs,
- **Mise en marché de forêts appartenant à des institutionnels**, ce qui s'était peu produit ces dernières années.

La demande en forêts reste le fait des particuliers, des institutionnels historiquement investis en forêt, mais également de nouveaux institutionnels, avec des capitaux importants, et de la multiplication des GFI faisant offre au public, collectant des fonds importants à investir en forêt.

Dans un contexte international incertain au niveau politique et économique, il est compliqué d'anticiper la tendance 2025. Notons cependant que les investisseurs semblent toujours être à la recherche de forêts en ce début d'année.

Évolution en valeur constante du prix des forêts, du bois et des terres et prêtres libres entre 1971 et 2023



Une année record en termes de chiffres d'affaires

La Société Forestière a réalisé, au cours de l'année 2024, 47 transactions pour une superficie totale de 5 322 hectares. Cela représente 28 acquisitions couvrant 2 875 hectares et 19 cessions couvrant 2 447 hectares.

Avec un nombre moins important de dossiers traités (61 transactions en 2023) et une superficie relativement équivalente (5 021 ha en 2023), l'activité Transactions enregistre une année record en termes de chiffres d'affaires. Pour la première année depuis longtemps, les honoraires liés aux ventes sont supérieurs aux honoraires liés aux acquisitions. L'année 2024 a, cependant, vu l'acquisition de massifs de grande qualité Saint Augustin ou Rilan par exemple, qui propulse le prix moyen des forêts acquises à 26 800 €/ha, contre 23 600 €/ha en 2023. La concurrence reste forte sur les grands massifs, dans un marché toujours aussi étroit. Les biens vendus en 2024 se sont négociés en moyenne à 15 200 €/hectare.

Les principales caractéristiques des transactions réalisées au cours de l'année sont les suivantes :

- **16 petits dossiers** : 10 achats et 6 ventes de moins de 10 hectares, le plus souvent des agrandissements des massifs gérés ;
- **10 dossiers de 100 ha et plus**.

A l'étranger (Ecosse), un accord pour l'acquisition d'un massif de 327 hectares a été conclu. Le débouclage du dossier devrait avoir lieu sur 2025.

En agrégé, entre 2005 et 2024, la Société Forestière est ainsi intervenue en France sur **130 400 hectares en achats ou ventes de massifs**, représentant **plus de 1,1 Md € de transactions**.

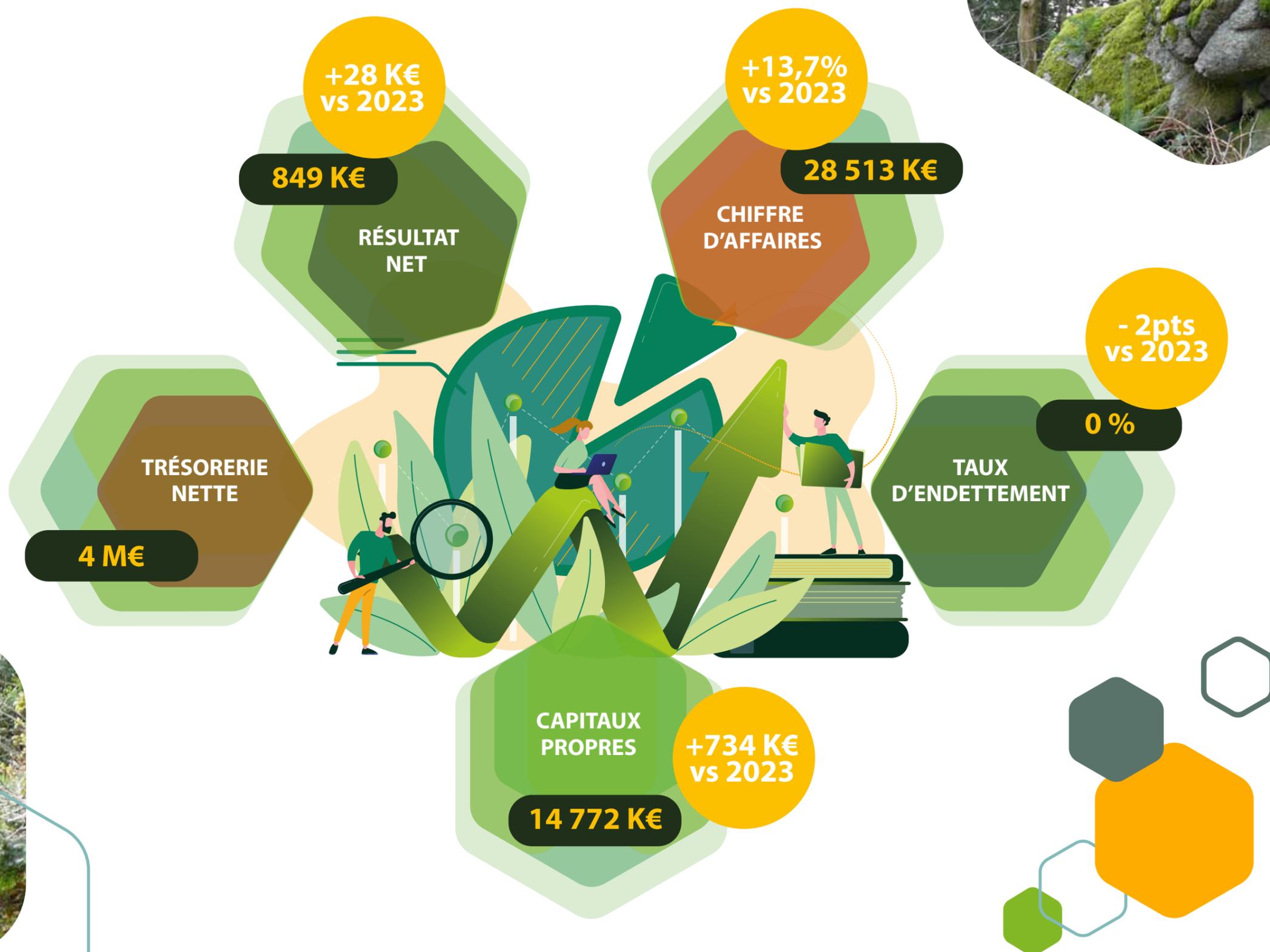


Une performance financière PORTÉE PAR TOUTES LES ACTIVITÉS

L'ensemble des activités contribuent à la très belle performance de cette année 2024.

Le chiffre d'affaires en forte hausse (+13,7%) est poussé par la croissance des nouvelles activités (Conseil et Expertises et Solutions Fondées sur la Forêt) et des commissions de transactions à un niveau historique. La bonne tenue des charges permet de générer un taux de marge sur EBITDA de 8,8% à + 4% par rapport à 2023.

Ce résultat consécutif à une année 2023 déjà excédentaire permet à la Société Forestière d'avoir un niveau de capitaux propres en hausse (+1,2 M€). La performance économique se retrouve également dans le niveau de trésorerie à 4 M€ et un taux d'endettement à 0%.



L'écosystème de nos PARTIES PRENANTES

La Société Forestière évolue au sein d'un écosystème de parties prenantes dont les attentes sont variées et, parfois, contradictoires. Dans le cadre de ses différentes activités, elle s'attache à écouter et à prendre en compte les perspectives de chacun, de manière à contribuer au développement harmonieux de toute une filière.



4

Une entreprise intégrée dans son écosystème

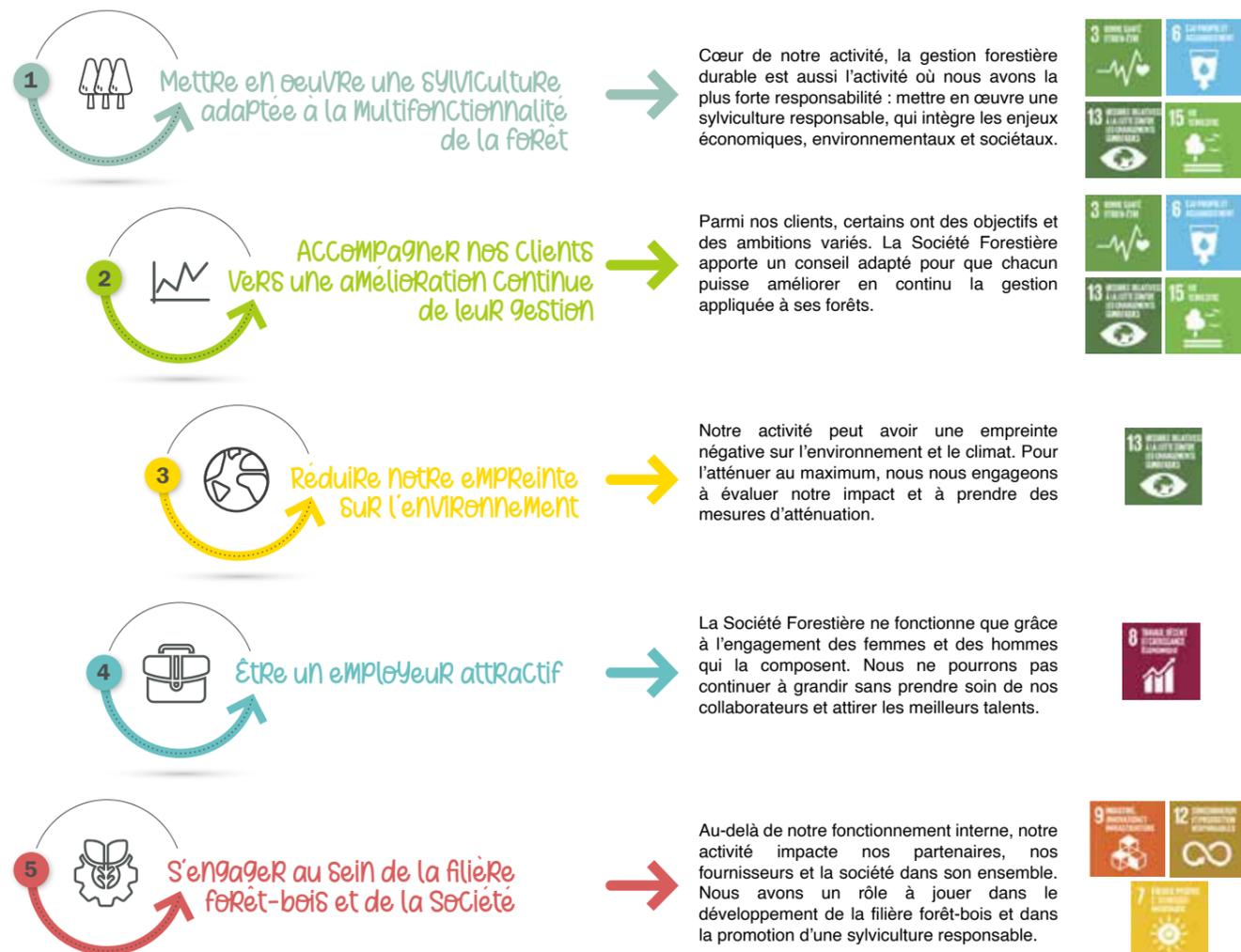
Notre stratégie RSE

La responsabilité fait partie intégrante de l'identité de la Société Forestière. Elle s'exprime dans la manière dont elle gère la forêt, dans le développement de nouvelles activités qui répondent à des besoins sociétaux, mais également dans son organisation interne.

En 2024, la stratégie RSE se structurait en 5 axes, qui répondaient aux objectifs de développement durable fixés par l'ONU.

En 2025, elle évolue pour refléter le plan stratégique et se structure désormais en 4 axes : Proposer à nos clients des solutions innovantes et responsables, réduire notre empreinte sur l'environnement, être un employeur attractif et s'engager au sein de la filière forêt-bois et de la Société.

AXE DE LA POLITIQUE RSE



Une politique achat plus responsable

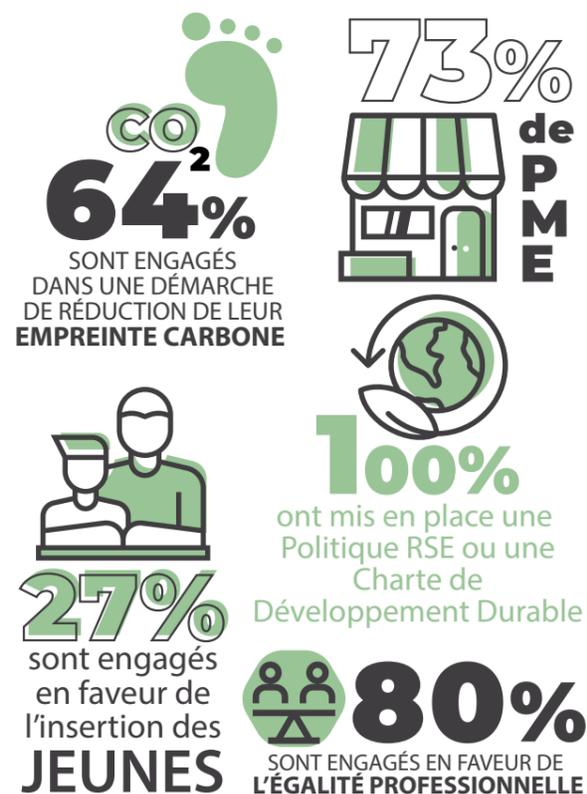
Le choix d'un fournisseur peut avoir un impact social et environnemental important. C'est pourquoi la Société Forestière poursuit la mise en œuvre de sa politique Achats Responsables qui se décline en 3 axes :

- Piloter le niveau d'engagement de nos principaux fournisseurs : chaque année, les fournisseurs et prestataires qui représentent plus de 1% du total des nos achats remplissent un questionnaire sur leur performance sociale (emploi des jeunes, égalité homme/femme...) et environnementale (certification, bilan carbone...). Ce pilotage nous permet de vérifier que les engagements de chacun sont conformes au niveau attendu par la Société Forestière.
- Intégrer des critères de responsabilité dans nos achats : favoriser le recours à l'économie sociale et solidaire, privilégier le made in France...
- Écouter et comprendre les besoins des prestataires de nos clients pour les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques si nécessaire.

Une équipe formée à l'animation de la Fresque du Climat

Dans la continuité des Fresques du Climat dispensées aux directeurs en 2023, 2024 a été consacrée à l'identification et à la formation d'une équipe de Fresqueurs Société Forestière. Après un appel à candidature, 10 collaborateurs et collaboratrices issues de différents métiers ont assisté à une Fresque et ont été formés aux techniques d'animation. Prochaine étape : animer des ateliers au siège et en agences de manière à avoir sensibilisé l'intégralité des équipes aux principaux mécanismes du dérèglement climatique d'ici la fin de l'année 2025 !

CHIFFRES CLÉS DE NOS PRINCIPAUX PRESTATAIRES



Réduire l'impact du numérique

Le numérique représente près de 5% de l'empreinte carbone de la France, un impact qui risque de tripler d'ici 2050. Pour contribuer à son échelle, la Société Forestière a établi en 2024 une Politique Numérique Responsable qui s'articule en 5 axes : Gouvernance, Équipements et stocks, Achats, Durée de vie et Sensibilisation. Elle repose, notamment, sur des objectifs à mettre en œuvre d'ici 2030, parmi lesquels l'optimisation des stocks de matériel, l'augmentation de la part des appareils recyclés ou l'augmentation de la durée de vie des équipements.

La Société Forestière : UNE COMMUNAUTÉ DE PASSIONNÉS

197
COLLABORATEURS
dont
88% en CDI

10%
de l'effectif
EN APPRENTISSAGE

33%
de femmes

67%
d'hommes

10 ans
pour les femmes

11 ans
pour les hommes

ANCIENNETÉ MOYENNE

ÂGE MOYEN

40 ans
pour les hommes

42 ans
pour les femmes

50% de la population
a moins de
5 ans d'ancienneté

Accompagner la progression continue

La Société Forestière mène une politique de formation dynamique qui s'est traduite en 2024 par la formation de 174 collaborateurs sur des thématiques aussi variées que le développement des compétences techniques (arboricole, forestière, cynégétique), la santé/sécurité, la cybersécurité ou la lutte contre la fraude. Elle propose également des parcours plus ciblés pour assurer l'évolution de ses collaborateurs et sécuriser leurs parcours professionnels. Plus que jamais, la formation est au cœur des réflexions Ressources Humaines.

La fonction RH au service de l'expérience collaborateur

Dans un contexte du marché de l'emploi de plus en plus concurrentiel, la Société Forestière est confrontée à des enjeux d'attractivité et de fidélisation des collaborateurs. Pour y faire face, elle a mené en 2024 une modernisation drastique de la fonction Ressources Humaines en s'appuyant notamment sur une équipe RH renouvelée et la mutation des outils mis à la disposition des équipes. Ainsi, la Société Forestière s'est dotée d'un nouveau SIRH, LUCCA, plus intuitif, accessible depuis différents terminaux et facilitant les démarches administratives. Cet outil sera plus largement déployé à horizon 2026. La fonction RH est désormais un moteur de notre transversalité et de la synergie entre les équipes et agit en véritable « business partner ». Elle

s'implémente au plus près des collaborateurs en créant, au quotidien, un lien de proximité et un lieu d'échange. Ainsi les Ressources Humaines ont conduit près de 120 entretiens professionnels auprès des équipes terrains. Le programme sera décliné aux fonctions supports et siège en 2025.

Aller plus loin dans l'insertion des travailleurs handicapés

La Société Forestière a signé, en 2021, un accord portant sur l'insertion professionnelle et les travailleurs handicapés. En 2024, la Société Forestière a souhaité initier une nouvelle dynamique à cet accord et s'est rapprochée de l'AGEFIPH afin de définir un plan d'actions. 5 axes de travail ont été définis : Sensibilisation et Communication, Professionnalisation des acteurs, Recrutement, Accompagnement des salariés et maintien dans l'emploi et Sous traitance. Une équipe référente a été constituée réunissant les ressources humaines, la RSE et le CSE.



Et un mot sur le CSE : Le Comité Social et Economique a été renouvelé fin 2023. Il compte 8 membres titulaires et 8 suppléants représentatifs des différents métiers et des localisations géographiques. Le dialogue social au sein de la Société Forestière est dynamique : ce sont 6 réunions ordinaires qui se sont tenues au cours de l'année.

Le CSE a également été associé aux sujets structurants de 2024 dans le cadre de deux procédures d'information/consultation portant sur l'adoption du plan stratégique 2025/2030 et sur le projet des nouveaux locaux du siège social. Le CSE a également été associé à l'élaboration de la Raison d'Être.



L'arbre et la forêt, UN TERRITOIRE D'INNOVATION

Une politique d'innovation ouverte et contributive

44 Confrontés directement aux problématiques terrain, les collaborateurs sont les mieux placés pour identifier une idée, un projet ou un partenaire susceptible de bénéficier à la qualité des services rendus à nos clients. Pour cette raison, notre politique innovation se veut ouverte et contributive : chacun à la Société Forestière peut explorer une piste d'innovation, il suffit de proposer son projet, puis le comité innovation l'étudie, afin de lui allouer du temps et des ressources pour sa mise en œuvre, s'il est retenu. Le responsable innovation se tient également à la disposition de chaque collaborateur pour apporter un appui méthodologique ou technique si nécessaire.

Une stratégie en 3 axes

Notre stratégie innovation est structurée en 3 axes :

- Des nouveaux outils pour améliorer notre efficacité,
- Des nouveaux outils ou nouvelles méthodes pour améliorer notre gestion forestière,
- De nouveaux partenariats bénéfiques pour la Société Forestière et pour ses clients.



« Nous avons la chance à la Société Forestière d'être les acteurs d'un monde en mouvement. Avec nos connaissances et notre expérience, nous pouvons être à l'initiative de ces changements, afin qu'ils soient bénéfiques pour la Société Forestière, ainsi que pour les forêts qui nous sont confiées. »

Amaury Janny
Responsable innovation

Focus sur les derniers projets d'innovation



SHERPAZ

En partenariat avec les Pépinières Naudet, les équipes de la Société Forestière ont imaginé un outil de transport du matériel léger en forêt. Face à la difficulté pour nos équipes et nos partenaires de porter du matériel encombrant et la perte de temps engendrée par les multiples allers-retours, l'objectif était de concevoir **un outil maniable tous-terrains, capable de circuler en forêt et de porter différents types de chargements**. Réalisé en partenariat avec Apic Design, le porteur Sherpaz est un chenillard tous-terrains télécommandé à motorisation électrique, surmonté d'une plateforme adaptable et ajustable pour porter tout ce dont on peut avoir besoin en forêt : plants, tuteurs, protections, paillage, produits répulsifs, petit matériel d'entretien... Après un test de 2 mois et des retours positifs, l'outil peut désormais être mis à disposition de la filière. Un bon exemple d'une innovation opérationnelle qui répond à un besoin terrain concret et qui facilite la vie !

PEI ROBOIS : L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS !

Le **Partenariat Européen d'Innovation (PEI) ROBOIS** est une initiative collective qui **promet de transformer le débardage forestier**.

Son **ambition** : réduire l'impact sur les sols forestiers tout en optimisant les pratiques de débardage. Un défi majeur pour préserver la santé des forêts tout en soutenant la filière bois. Une équipe composée d'acteurs aux compétences, rôles et visions complémentaires, réunis autour de la Société Forestière, explore et développe des solutions innovantes, grâce au développement de prototypes, au partage de retours d'expériences des propriétaires forestiers, bûcherons et débardeurs mais aussi à la mise en place de parcelles d'essais. Le projet est soutenu financièrement par l'Union Européenne, en lien avec la Région Bourgogne-Franche-Comté.



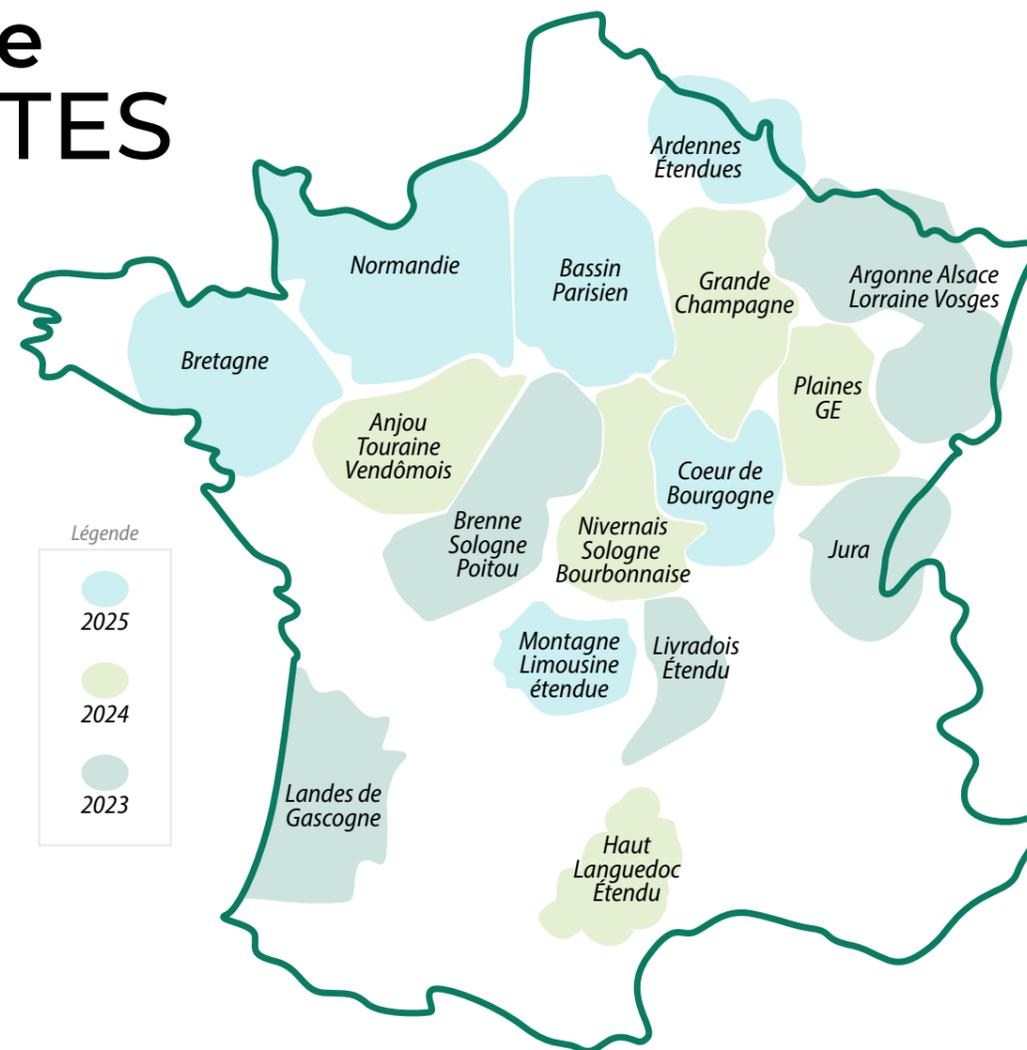
ET EN 2025 ?

Le concours Pop'innov permet à l'ensemble des collaborateurs d'exprimer leurs idées et de constituer une équipe pour faire avancer leurs bonnes idées ! Rendez-vous l'année prochaine pour en savoir plus.

Comprendre les attentes de NOS PARTIES PRENANTES

Après une consultation de ses parties prenantes menée au niveau national en 2022, la Société Forestière mène, depuis 2023, sa démarche de dialogue à l'échelle locale, afin de mieux comprendre les attentes vis-à-vis de sa gestion. Il s'agit de présenter aux acteurs de chaque territoire (clients, institutionnels publics, organismes de formation/R&D, membres de la filière forêt-bois, etc.) les principaux points de sa politique de gestion et d'échanger sur sa mise en œuvre compte tenu d'un contexte local. Cette démarche a également vocation à renforcer les liens de la Société Forestière avec son écosystème et à identifier de nouveaux partenariats à mettre en place. Elle s'inscrit, en outre, dans le processus de certification FSC.

Le retour d'expérience des entretiens réalisés est largement favorable. Ces échanges ont permis de dégager des bénéfices significatifs, notamment en offrant l'opportunité de présenter une image plus complète et juste de la Société Forestière. De plus, cette démarche a facilité l'identification d'acteurs ouverts au dialogue, contribuant ainsi à des rencontres enrichissantes avec des mondes jugés parfois différents.



Les grands enseignements

La Société Forestière est aujourd'hui perçue comme **un acteur majeur et responsable de la gestion durable des forêts**, agissant positivement sur la biodiversité et l'économie locale. L'accent mis sur de nouvelles pratiques environnementales **a contribué à améliorer son image et à rassurer l'essentiel des acteurs interrogés**. Il n'en demeure pas moins qu'elle a encore une marge de progression pour renforcer la communication, continuer à s'adapter aux nouveaux enjeux, harmoniser ses pratiques de gestion et mettre en avant ses expérimentations et ses certifications. Comme en 2023, **chaque concertation territoriale a fait l'objet d'une restitution** auprès des parties prenantes consultées. Cette phase est très appréciée de nos parties prenantes et leur permet d'avoir une vision globale des différents enjeux et conflits d'intérêts existants entre les acteurs de la forêt. **Les relations établies dans ce cadre seront entretenues et nourries dans la durée**. Certains sujets remontés ont déjà fait l'objet d'actions de la part de la Société Forestière, comme l'établissement de partenariats avec des acteurs clés (convention pour le baguage de balbuzards pêcheurs, étude sur les muscardins, réunions techniques avec certaines instances de la filière, journée d'échanges avec des propriétaires privés...) ou encore l'accentuation de l'investissement au sein des instances de la filière forêt-bois (Fibois, CRPF...).

Principaux enjeux des concertations 2024

Haut Languedoc Étendu Sentiment global : 4,2/5	<ul style="list-style-type: none"> 16 400 ha sur 70 massifs 35% de participation avec 11 entretiens et 13 questionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> Forts enjeux sur la ressource en eau en forêt. Diversification des essences et reconstitution de maillages forestiers. Suivi de l'évolution du parc d'engins utilisés (portance, période, taille...).
Nivernais Sologne Bourbonnaise Sentiment global : 4/5	<ul style="list-style-type: none"> 14 230 ha sur 80 massifs 32% de participation avec 10 entretiens et 26 questionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> Préservation des chênaies bourbonnaises Espèces dites invasives Place du résineux comme une solution économiquement viable. Changement des pratiques de chasse
Grande Champagne Sentiment global : 4,1/5	<ul style="list-style-type: none"> 22 240 ha sur 80 massifs 47% de participation avec 13 entretiens et 14 questionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeux sylvo-cynégétiques Dépérissements et problématique des essences d'avenir Communication auprès des différents acteurs
Anjou Touraine Vendômois Sentiment global : 4,2/5	<ul style="list-style-type: none"> 15 600 ha sur 80 massifs 42% de participation avec 13 entretiens et 27 questionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance de la prise en compte des enjeux de biodiversité Problématiques de gibier. Visibilité à accentuer Cartographie des zones humides à développer



Une culture de la SATISFACTION CLIENTS

Comme pour toute société de service, l'enjeu de fidélisation et de conquête de nouveaux clients est essentiel pour la Société Forestière. Pour mesurer le niveau de satisfaction de ses différentes typologies de clients, recueillir leurs retours et anticiper leurs attentes, des questionnaires de satisfaction adaptés à chaque cible sont envoyés chaque année.

Typologie de clients interrogés :

- Les clients particuliers, qu'ils soient sous mandat de gestion ou ordre de mission (1/3 de la base clients est interrogée chaque année)
- Les clients institutionnels
- Les associés de groupements forestiers
- Les distributeurs de groupements forestiers
- Les clients de la direction des Solutions Fondées sur la Forêt
- Les clients de la direction Conseil et Expertises

Les réponses sont étudiées par chaque direction de manière à adapter et améliorer la qualité de service apportée.

Segment de clientèle	Principales thématiques abordées	Satisfaction moyenne	Taux de réponse :
Clients particuliers	<ul style="list-style-type: none"> ■ La communication avec les clients ■ L'organisation de visites annuelles 	8,3 / 10	22%
Clients institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'organisation de bilans annuels ■ La mesure d'impact 	4,7 / 5	100%
Distributeurs de groupements forestiers	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le suivi de l'actualité des fonds ■ L'identification des interlocuteurs 	8,6 / 10	20%
Associés de groupements forestiers	<ul style="list-style-type: none"> ■ La dématérialisation des documents et des communications ■ L'intégration de nouvelles thématiques dans les communications 	8 / 10	20%
Clients S2F – Financeurs de projets LBC	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le spectre des méthodes LBC accompagnées ■ La valorisation des actions 	9 / 10	46%
Clients S2F – Prestations de conseil	<ul style="list-style-type: none"> ■ La maniabilité des outils utilisés 	10 / 10	57%
Clients C&E	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pas de recommandation spécifique 	Recommandation moyenne : 8,6 / 10	38%

Mesurer et réduire nos ÉMISSIONS DE CARBONE

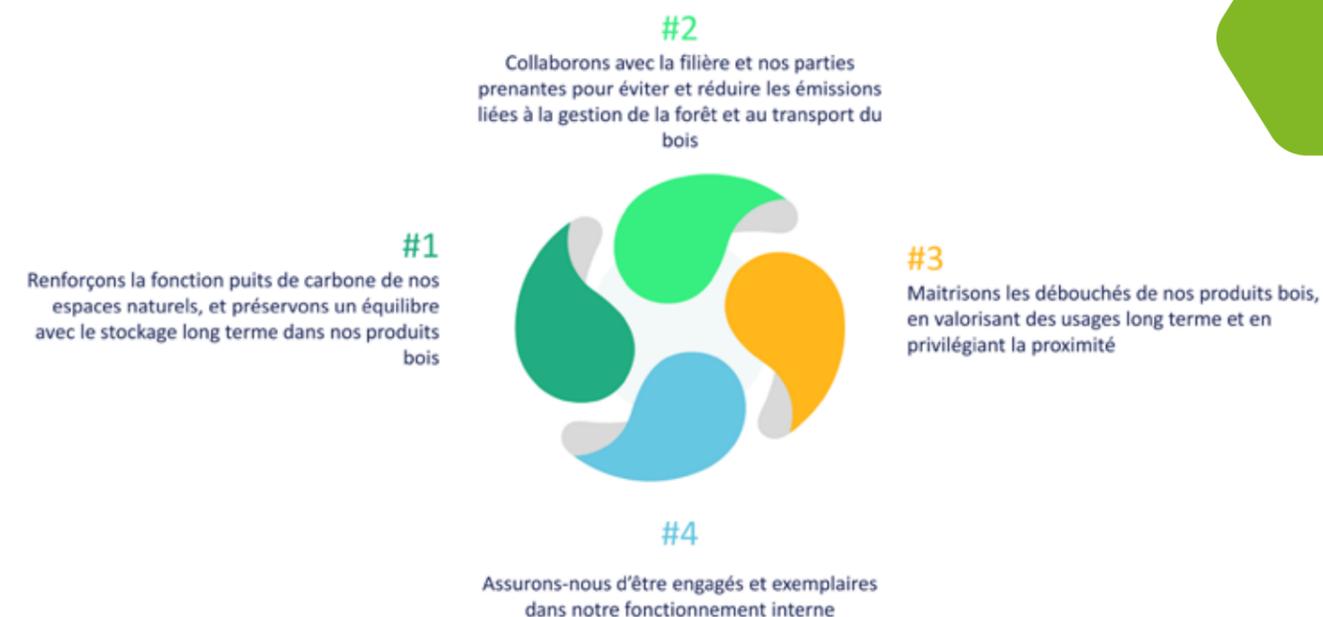
Les activités de la Société Forestière contribuent globalement à l'amélioration des puits de carbone, qu'ils soient en forêt ou en ville. Notre mode de fonctionnement génère néanmoins des émissions de gaz à effet de serre, qu'il est nécessaire d'évaluer, afin d'envisager des pistes de réduction.

Un premier bilan révélateur des principaux postes d'émission

Le premier bilan carbone réalisé par la Société Forestière en 2023 révèle que l'essentiel de ses émissions sont indirectes : consommation de carburant liée aux travaux forestiers et au transport du bois. Ses émissions directes sont dominées par les achats de biens/services et les déplacements des collaborateurs.

50 Env. 50 000 tonnes de CO₂ : c'est l'empreinte carbone de la Société Forestière en 2023

LA VISION DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DANS UN MONDE BAS CARBONE



Un plan d'actions à horizon 2030

Tout au long de l'année 2024, une dizaine d'entretiens avec des acteurs internes et externes (ONF, FNEDT...) ont permis de définir 4 axes de travail pour atténuer ces émissions à horizon 2030 :

- Renforcer la fonction puits de carbone de nos espaces naturels et préserver un équilibre avec le stockage long terme dans nos produits bois.
- Collaborer avec la filière et nos parties prenantes pour éviter et réduire les émissions liées à la gestion de la forêt et au transport du bois.
- Maîtriser les débouchés de nos produits bois, en valorisant des usages long terme et en privilégiant l'usage de proximité.
- S'assurer d'être engagés et exemplaires dans notre fonctionnement interne.



51 Ces axes de travail comprennent chacun différentes dimensions et s'appuient sur 4 objectifs quantifiés :

Séquestrer 75 000 tCO₂/an additionnel par an via des projets Label bas carbone

Réduire de 20 % les émissions liées aux travaux forestiers

Connaître le pays destinataire de 100% de nos bois vendus et promouvoir dès que possible la contractualisation de la vente de bois

Réduire d'au moins 60 % les émissions liées aux déplacements professionnels

Résultats EXTRA-FINANCIERS

Le secteur de l'arbre et de la forêt implique nécessairement de prêter autant d'attention à la performance financière qu'à la performance extra-financière, garante de la pérennité de l'activité. A travers sa stratégie RSE, mais surtout grâce un modèle d'affaires tourné vers la transition écologique, la Société Forestière accorde une attention particulière à son impact sur l'environnement



215 kg
de matériel informatique
RECONDITIONNÉS

10



COLLABORATEURS
formés à
l'animation
de la
**FRESQUE
DU CLIMAT**

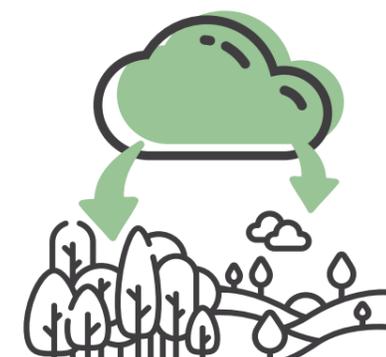


39
PROJETS FORESTIERS
ONT ÉTÉ LABELLISÉS
REPRÉSENTANT
717 HECTARES
DE SURFACES BOISÉES OU RESTAURÉES
& **179 000 TONNES**
DE **CO₂** SUPPLÉ
MENTAIRES

QUI SERONT SÉQUESTRÉES SUR UNE
PÉRIODE DE 30 ANS



+32 000
hectares
ont fait l'objet d'un inventaire de
BIODIVERSITÉ POTENTIELLE



+1 MILLION
DE TONNES DE
CO₂
SÉQUESTRÉ / AN
PAR LES PATRIMOINES
INSTITUTIONNELS
SOUS GESTION



3,6
TONNES
D'AÉROSOLS
RECYCLÉS

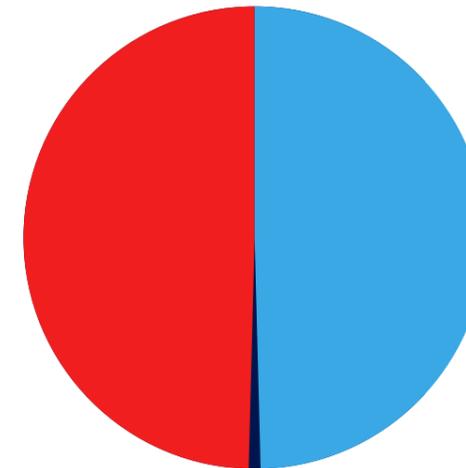
Une création de valeur SUR LE LONG TERME

Nos actionnaires

La Société Forestière est une Société Anonyme dont le capital est détenu par 3 actionnaires. Un actionariat stable dans le temps, garant d'une vision stratégique de long terme.



49,99%



49,99%

Amundi 0,02%
ASSET MANAGEMENT

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un grand pôle financier public à l'identité forte et ancrée dans l'Histoire. A l'intersection du domaine public et du secteur privé concurrentiel, le Groupe Caisse des Dépôts et ses 120 000 collaborateurs sont dédiés au service de l'intérêt général, avec un objectif : faire grandir la France. Mobilisés en faveur des territoires, ils accompagnent les politiques publiques, et œuvrent pour un développement économique, social et durable. La Caisse des Dépôts est l'un des deux actionnaires majoritaires de la Société Forestière (49,9%), ainsi qu'un client important avec plus de 50 000 hectares sous gestion.

Le groupe CNP Assurances est un acteur de référence de l'assurance des personnes et des biens en France, en Europe et au Brésil. CNP Assurances est l'un des deux actionnaires majoritaires de la Société Forestière (49,9%), ainsi qu'un client important avec plus de 60 000 hectares sous gestion.

5
Une gouvernance
garante d'une
vision de long
terme

Notre conseil D'ADMINISTRATION

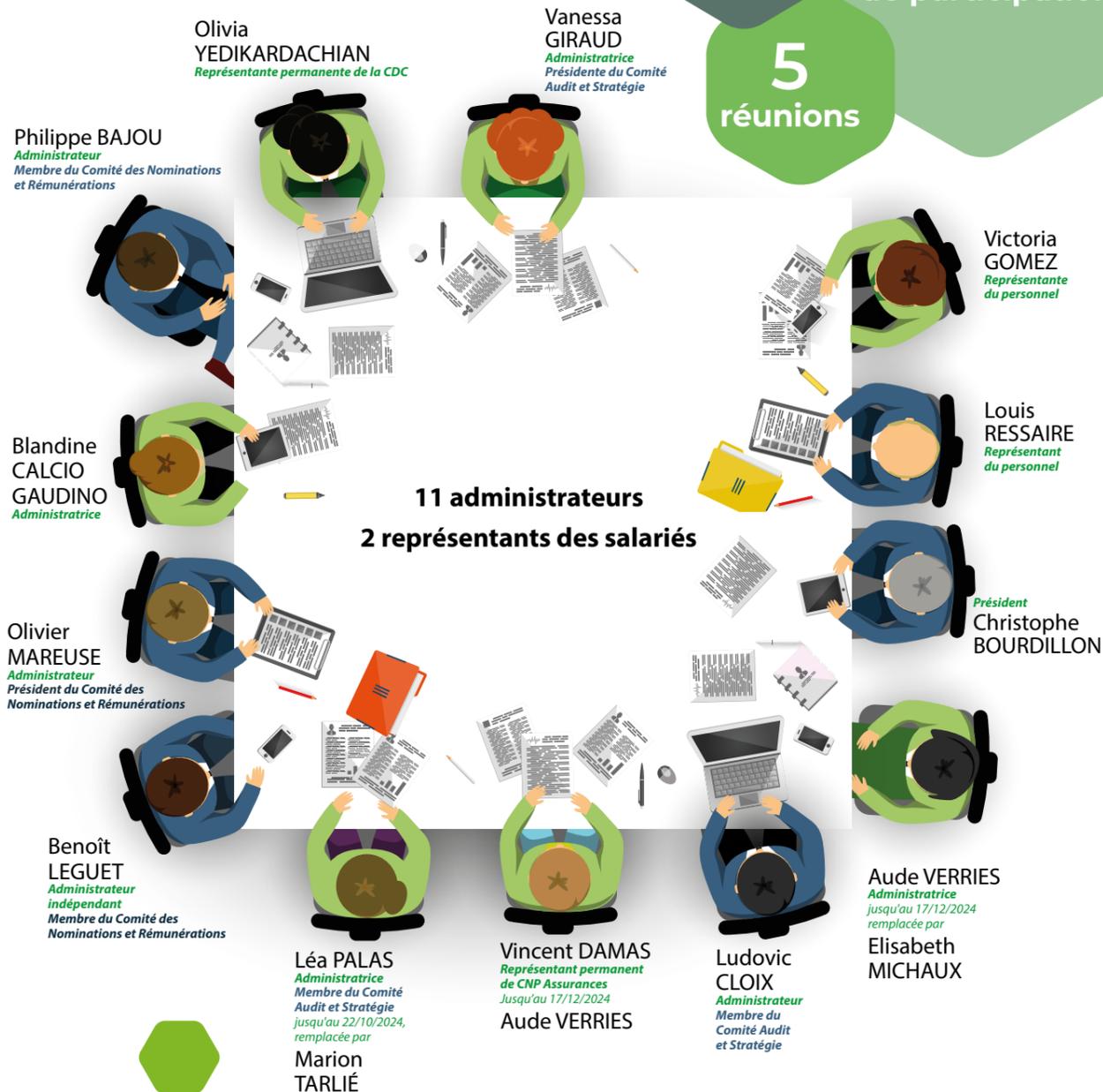
Le rôle du conseil d'administration est de déterminer les orientations des activités et veiller à leur mise en œuvre.

Il est composé de 13 membres : 11 administrateurs et 2 représentants du personnel, et assisté par 2 comités spécialisés : le Comité des Nominations et Rémunérations & le Comité Audit et Stratégie.

55% de femmes

100% de participation

5 réunions



Les comités du conseil d'administration

Le Conseil d'administration dispose depuis 2019 de deux comités spécialisés :

Le Comité d'Audit et Stratégie participe à élaborer la stratégie et à contrôler la fiabilité de l'information financière et des systèmes de contrôle interne.

Nombre de réunions : 6
Taux de participation : 100%
1 administrateur
2 administratrices

Le Comité des Nominations et Rémunérations

s'assure que les nominations et les rémunérations évoluent en cohérence avec les intérêts des actionnaires et la performance de l'entreprise, notamment par rapport à ses concurrents.

Nombre de réunions : 3
Taux de participation : 100%
3 administrateurs

Le processus d'évaluation du conseil d'administration

Un dispositif d'auto-évaluation du Conseil d'Administration et de ses Comités permet, grâce à un questionnaire adressé aux administrateurs, de formuler des propositions d'amélioration qui permet de faire progresser le fonctionnement du Conseil.

Les évolutions du Conseil en 2024

- Désignation de Madame Aude Verriès en qualité de représentante permanente de CNP Assurances, en remplacement de Monsieur Vincent Damas, le 17 décembre 2024
- Cooptation de Madame Marion Tarlie en qualité d'administratrice, en remplacement de Madame Léa Palas, le 22 octobre 2024
- Cooptation de Madame Elisabeth Michaux en qualité d'administratrice en remplacement de Madame Aude Verriès, le 17 décembre 2024

Les grands sujets abordés en 2024

- **Stratégie** : séminaire stratégique du Conseil, validation du plan stratégique 2025-2030
- **Finance** : revue des travaux du Comité Audit et Stratégie (comptes, indicateurs d'activité, risques et conformité), comptes et rapport d'activité 2023, proposition d'affectation du résultat 2023 et dividendes, prévisions de trésorerie, plan à moyen terme à horizon 2028, budget 2025

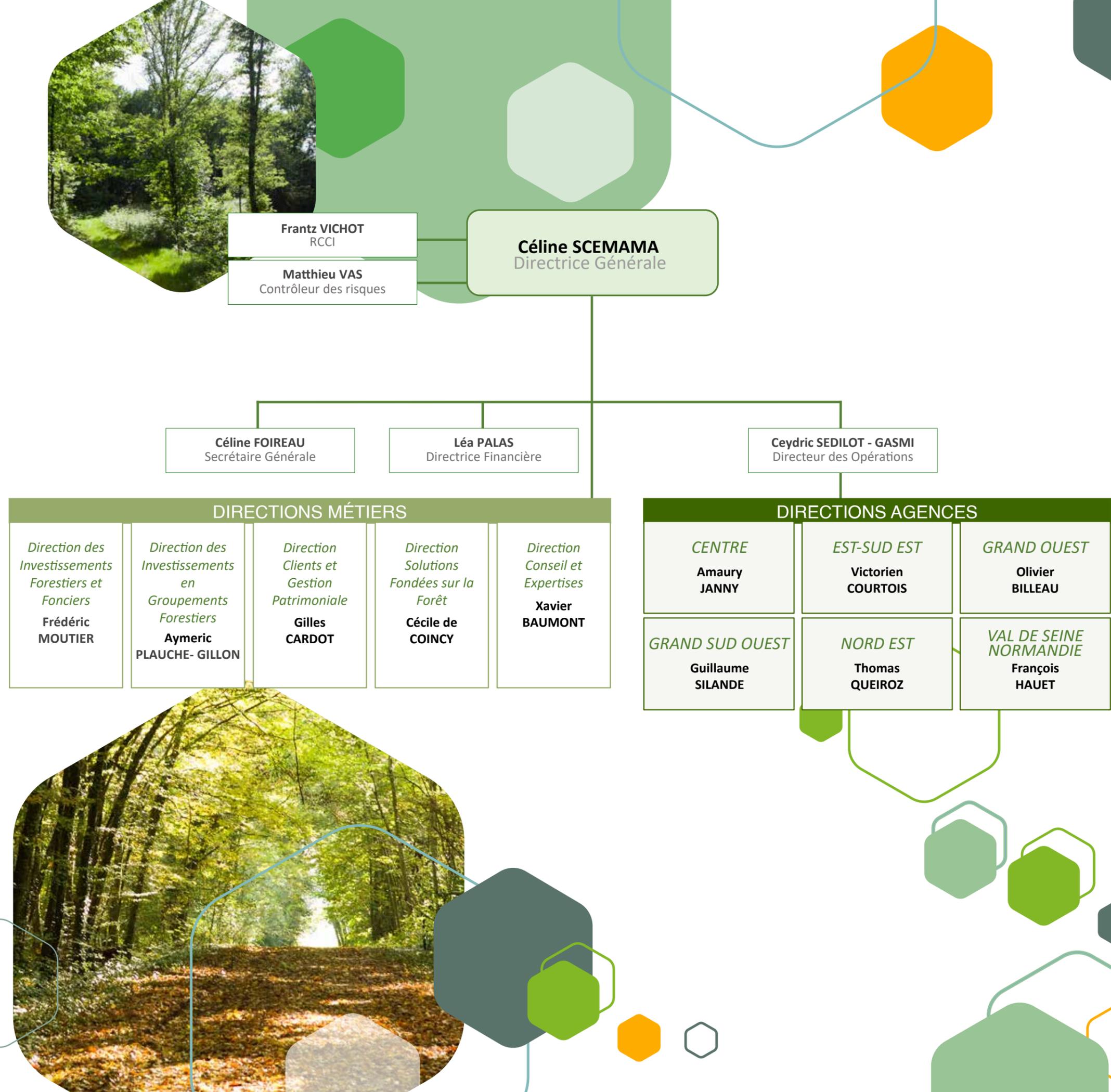
- **Gouvernance** : composition du Conseil et des comités spécialisés, auto-évaluation du Conseil, préparation de l'Assemblée générale 2024
- **Politique de rémunération** : fixation des objectifs/critères de performance de la Direction générale pour 2024
- **Autre** : bilan RH, bilan RSE, journée en forêt sur le thème de la biodiversité

Le comité de DIRECTION

La gouvernance de la Société Forestière repose sur deux instances complémentaires.

LE CODIR :
Composé de la Direction Générale, des directeurs métiers et des directeurs support, il se réunit tous les 15 jours pour évoquer les projets transverses à l'entreprise.

LE CODIR ÉLARGI :
Composé de la Direction Générale, des directeurs métiers, des directeurs support et des directeurs d'agences, il se réunit tous les trimestres pour faire le point sur la mise en œuvre opérationnelle du plan stratégique et favoriser le partage d'expérience.





Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce rapport : Céline S., Céline F., Ceydric, Frédéric, Gilles, Xavier, Cécile, Aymeric, Samir, Amaury, Guillaume S., Myriam, Victorien, Olivier, François, Thomas, Guillaume A., Nicolas, Delphine, Florence, Sophie, Kévin et Carole !

L'ensemble des photos illustrant ce rapport ont été prises par les collaborateurs de la Société Forestière.



Société Forestière